Changeons le mode d'emploi

SYMPOSIUM SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

SECRÉTARIAT
À LA JEUNESSE

ACTES DU SYMPOSIUM

Rimouski
LES 2 ET 3 AVRIL 1985

Québec

TABLE DES MATIERES

PAGE

1. MOT DU RESPONSABLE REGIONAL 1

2. QU'EST-CE QU'UN SYMPOSIUM? 3

3. ORGANISATION DU SYMPOSIUM 5

   3.1 Comité consultatif 7

   3.2 Comité organisateur 8

4. ACTIVITES PREPARATOIRES AU SYMPOSIUM 9

   4.1 Phase préparatoire des jeunes 9

   4.2 Participation des partenaires socio-économiques 9

   4.3 Rencontre jeunes-partenaires 10

   4.4 Dépôt des propositions 10

5. RIMOUSKI, LES 2 ET 3 AVRIL 1985 11

   5.1 Ouverture 12

   5.2 Session I 16
   Les jeunes et le milieu municipal

   5.3 Session II 27
   Les jeunes et le milieu scolaire

   5.4 Session III 44
   Les jeunes et le milieu syndical

   5.5 Session IV 55
   Les jeunes et le milieu patronal

   5.6 Session V 73
   Les jeunes et tous les partenaires

   5.7 Liste des participants 90

   5.8 Revue de presse 94

1. MOT DU RESPONSABLE REGIONAL

Les 2 et 3 avril 1985, se tenait à Rimouski, un évènement majeur pour les jeunes de cette municipalité, le Symposium sur les jeunes et l'emploi.

Le Secrétariat à la jeunesse du Québec a initié cet évènement en comptant sur une mobilisation et une participation des jeunes et des partenaires socio-économiques rimouskois. Le premier dialogue "local" sur la problématique de l'emploi ne pouvait ce faire sans un intérêt réciproque d'améliorer la condition de l'emploi chez les jeunes à Rimouski.

Les premiers contacts avec les différents partenaires nous ont démontré que le problème de l'emploi chez les jeunes était une réalité qui préoccupait tout le monde et pour lequel tous étaient d'attaque pour rechercher des solutions possibles. Qu'il s'agisse des jeunes qui déjà dans Rimouski participaient à un mouvement de prise en charge comme Action-Travail Rimouski-Neigette, ou des milieux patronaux et syndicaux qui avaient depuis peu amorcé des réflexions dans certain de leur regroupement sur le sujet, ou encore du milieu scolaire qui déjà a mis en place des services nouveaux pour l'intégration professionnelle des jeunes ou du milieu municipal qui a toujours été préoccupé par l'intégration sociale de sa population jeunesse, tous démontraient un désir que la situation s'améliore. Cependant, toute cette bonne volonté ne pourrait se concrétiser en action que dans le choix judicieux des moyens qu'on entend prendre

et des mécanismes de concertation qui viendront augmenter l'impact de ces initiatives.

Devant un tel mandat, le dynamisme des jeunes et des intervenants de Rimouski ont été au rendez-vous, puisque quatre-vingt-quatorze (94) propositions furent négociées à l'intérieur des deux (2) journées de rencontre réunissant seize (16) et une quarantaine (40) de représentants des différents secteurs socio-économiques. De plus, au-delà de deux cents (200) personnes ont assisté au Symposium et déjà plusieurs d'entre eux ont offert un appui au comité de suivi.

C'est maintenant que l'impact du Symposium commence. Il faut donner suite aux propositions négociées, poursuivre le dialogue et la recherche de solutions en établissant les modalités de réalisations des ententes et des intentions prises au moment même du Symposium.

Le Symposium de Rimouski a été une réussite, grâce à la communauté rimouskoise qui y a cru, et je suis convaincu qu'elle sera assuré le suivi avec autant d'intérêt et de rigueur.

Bonne lecture.

Guy Charest
Responsable régional du Secrétariat à la jeunesse (région 01)
Coordonnateur du Symposium de Rimouski
164, rue Saint-Germain
Rimouski (Québec)
G5L 1A8

(418) 722-3950

235, rue Saint-Jérôme
Suite 209
Matane (Québec)
G4W 3A7
(418) 562-6232

2. QU'EST-CE QU'UN SYMPOSIUM?

BUT

Voir à favoriser l'accès des jeunes à l'emploi en suscitant chez eux et leurs partenaires socio-économiques, la reconnaissance et le partage d'une responsabilité collective du non-emploi ainsi que l'émergence de mesures spécifiques à l'insertion des jeunes au marché du travail.

OBJECTIF GENERAL

Permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi, conjointement avec les partenaires socio-économiques locaux d'engager une recherche et une négociation sur les conditions propres à créer, à court terme, de l'emploi pour les jeunes de 15 à 24 ans.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi de gérer eux-mêmes leur processus d'intégration au marché du travail dans l'organisation de pourparlers avec les partenaires socio-économiques.

- Permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi de sensibiliser la communauté à la responsabilité collective du non-emploi en réfléchissant et en discutant avec les partenaires socio-économiques.

- Permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi de négocier avec les partenaires socio-économiques, les modalités de leurs insertion au marché du travail dans le déroulement des pourparlers.

CARACTERE LOCAL

L'accessibilité des jeunes au marché du travail est entièrement liée à leur insertion professionnelle et sociale. Pour ce faire, l'action gouvernementale doit tenir compte d'une décentralisation vers les communautés locales et régionales.

C'est effectivement près des jeunes et des partenaires socio-économiques locaux que les problèmes de chômage pourront être résolus rapidement et de façon adéquate. Chaque localité ne connaît-elle pas mieux que tout autre niveau d'intervention ses limites, ses possibilités et ses ressources? Cependant, cette recherche conjointe de solutions n'arrivera à rien si elle ne s'appuie pas sur un processus de concertation et de négociation entre les partenaires en présence ainsi que sur un partage des responsabilités face aux actions à entreprendre localement.

Par contre, il va de soi que ce dynamisme local doit être appuyé par des actions gouvernementales concrètes et complèmentaires.

3. ORGANISATION DU SYMPOSIUM

Les principaux partenaires impliqués dans la démarche du Symposium sont des jeunes âgés entre 15 et 24 ans, sans emploi ou en sous-emploi et les représentants des milieux municipal, patronal, syndical et scolaire.

Toute l'organisation d'une telle démarche repose sur une période de vingt (20) semaines précédant la tenue des deux (2) jours du Symposium.

Dans un premier temps, le (la) responsable régional(e) du Secrétariat à la jeunesse doit assurer la mise en place d'un comité organisateur à l'échelle locale, la planification de l'évènement et le recrutement des jeunes.

Vient ensuite la phase préparatoire des jeunes qui s'étend sur une période de neuf (9) semaines, à raison de deux (2) jours par semaines. Parallèlement, les autres partenaires sont sensibilisés à la problématique des jeunes et de l'emploi et élaborent des propositions favorisant la création d'emploi pour les jeunes.

Le Symposium proprement dit se déroule sur une période de deux (2) jours où sont débattues par les jeunes et les partenaires socio-économiques les propositions mises de l'avant.

STRUCTURE NATIONALE ET LOCALE DES SYMPOSIUMS

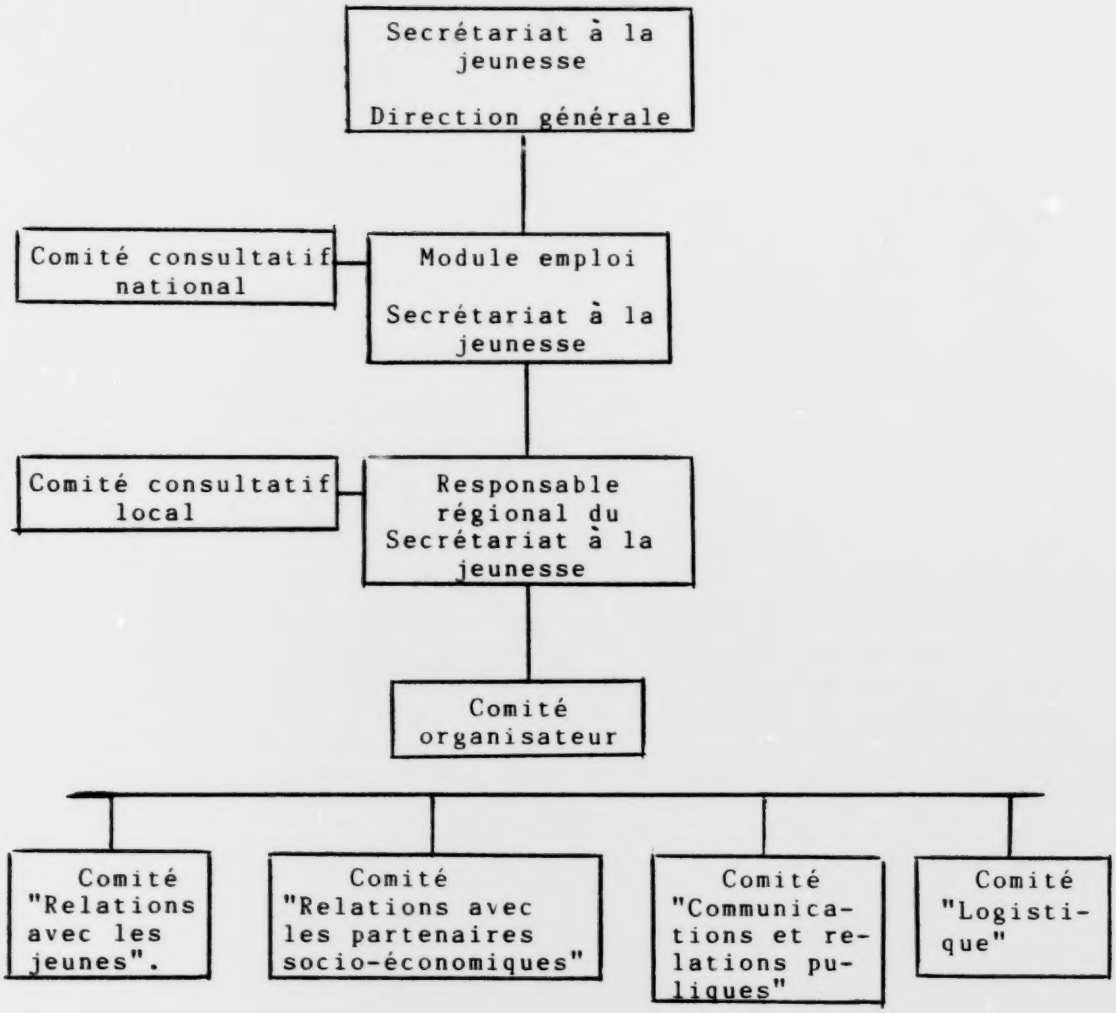

3. ORGANISATION DU SYMPOSIUM

Les principaux partenaires impliqués dans la démarche du Symposium sont des jeunes âgés entre 15 et 24 ans, sans emploi ou en sous-emploi et les représentants des milieux municipal, patronal, syndical et scolaire.

Toute l'organisation d'une telle démarche repose sur une période de vingt (20) semaines précédant la tenue des deux (2) jours du Symposium.

Dans un premier temps, le (la) responsable régional(e) du Secrétariat à la jeunesse doit assurer la mise en place d'un comité organisateur à l'échelle locale, la planification de l'évènement et le recrutement des jeunes.

Vient ensuite la phase préparatoire des jeunes qui s'étend sur une période de neuf (9) semaines, à raison de deux (2) jours par semaines. Parallèlement, les autres partenaires sont sensibilisés à la problématique des jeunes et de l'emploi et élaborent des propositions favorisant la création d'emploi pour les jeunes.

Le Symposium proprement dit se déroule sur une période de deux (2) jours où sont débattues par les jeunes et les partenaires socio-économiques les propositions mises de l'avant.

STRUCTURE NATIONALE ET LOCALE DES SYMPOSIUMS

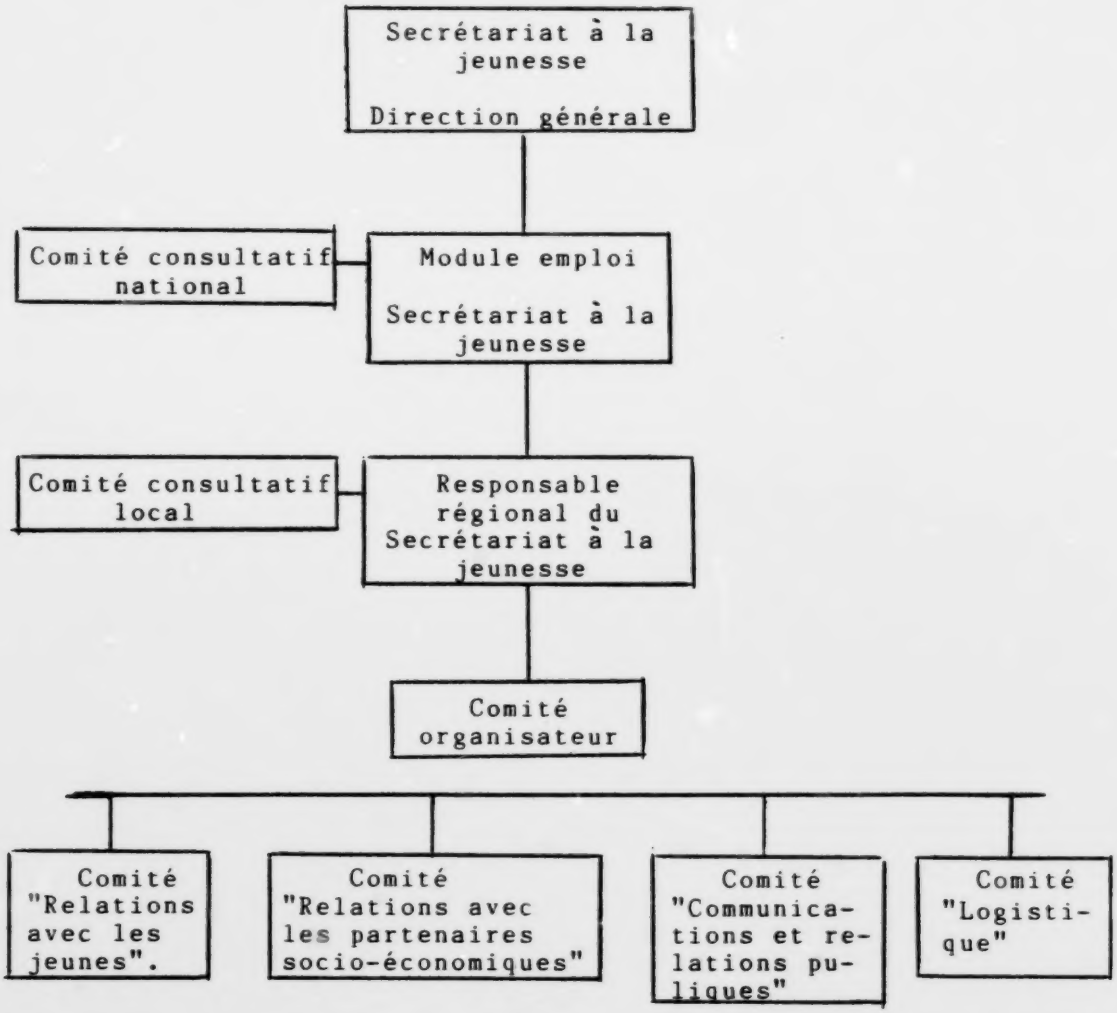

3.1 COMITE CONSULTATIF

La première étape de mise en place du Symposium fut la formation d'un comité consultatif dont le mandat était de conseiller les membres du comité organisateur et de favoriser l'implantation des partenaires dans toutes les étapes de la démarche.

Ce comité était formé d'individus provenant des différents secteurs socio-économiques de la localité.

Membres du comité consultatif

M. Marcel Castonguay M. Alain Côté	:	Chambre de Commerce
M. Martin Boucher	:	C.S.N.
Mme Mabel Drouin M. Ferdinand Leclerc	:	Ville de Rimouski
Mme Geneviève Daigneault	:	C.E.G.E.P. de Rimouski
Mme Marie-Ange Dubé	:	Action-Travail Rimouski-Neigette
Mme Suzanne Jean Mme Lucie Brillant	:	Représentantes de jeunes
M. Maurice Boucher	:	Conseil économique de Rimouski
M. Guy Charest	:	Coordonnateur du Symposium de Rimouski
M. Bertrand Turbide	:	Coordonnateur national des Symposiums

Le comité consultatif a permis de consolider la base de la démarche du Symposium en apportant des précisions sur les éléments suivants:

- buts et objectifs du Symposium;
- relations entre l'organisation locale et nationale;

- la clientèle visée;
- impact du Symposium;
- suivi du Symposium.

3.2 COMITE ORGANISATEUR

Le comité organisateur avait comme mandat de coordonner les préparatifs du Symposium et de faciliter la rencontre entre les jeunes et les partenaires socio-économiques. Ce comité se réunissait à toutes les semaines pour faire le point sur l'évolution des différents dossiers.

Membres du comité organisateur

- Francine Gendreau, Sylvie Pineault : responsables du comité "Relations avec les jeunes"

  MANDAT : Coordonner les activités de préparation des jeunes pour le Symposium.

- Michel Ruest : responsable du comité "Relations avec les partenaires socio-économiques"

  MANDAT : Favoriser l'implantation des partenaires socio-économiques locaux à toutes les étapes de la démarche et s'assurer de leur participation au Symposium.

- Lyne Lévesque : responsable du comité "Communications et relations publiques"

  MANDAT : Planifier et réaliser les activités d'informations, de promotions et de relations publiques.

- Lynda Thémens : responsable du comité "Logistique"

  MANDAT : Coordonner la préparation physique et technique des lieux d'activités du Symposium.

- Guy Charest : coordonnateur du Symposium

4. ACTIVITES PREPARATOIRES AU SYMPOSIUM

Le recrutement des jeunes a été fait conjointement par les formateurs, les milieux scolaires, le Centre-Travail Québec et le Secrétariat à la jeunesse. Près de quatre cents (400) jeunes ont été personnellement rejoints pour participer au Symposium. Environ cent (100) d'entre eux se sont présentés à des rencontres d'information et finalement trente (30) ont été acceptés dans la démarche. Les jeunes qui ont réalisé le Symposium étaient sans emploi et, pour la majorité, sous-scolarisés.

4.1 PHASE PREPARATOIRE DES JEUNES

Au cours de cette période précédant le Symposium, les jeunes se sont réunis pour acquérir, d'une part, des notions sur les réalités socio-économiques du milieu et d'autre part, des connaissances, des méthodes et des techniques utiles au déroulement des pourparlers.

4.2 PARTICIPATION DES PARTENAIRES SOCIO-ECONOMIQUES

Afin d'assurer la présence et la participation des partenaires socio-économiques au Symposium, des comités de travail furent mis sur pied.

Milieu patronal

Etant donnée la particularité de ce secteur dans une région comme la notre, ce comité a travaillé sans former de sous secteur. La petite entreprise a travaillé conjointement avec la moyenne et le secteur manufacturier.

Milieu municipal

Municpalité de Rimouski, les élus municipaux ont travaillé en collaboration avec les fonctionnaires municipaux dans l'élaboration de leurs propositions.

Milieu scolaire

Commission scolaire du Bas-Saint-Laurent
C.E.G.E.P. de Rimouski
Université de Québec à Rimouski

Milieu syndical

Central des Syndicats Nationaux
Fédération des travailleurs du Québec
Syndicat des enseignants de la Mitis
Syndicat des enseignants du C.E.C.E.P. de Rimouski

Le premier contact établi auprès des partenaires susceptibles de s'impliquer dans la démarche s'est fait par téléphone ou visite personnalisée.

Par la suite, les comités de travail ont pris la relève et se sont réunis de façon régulière dans le but de rédiger des propositions d'action à être négociées lors du Symposium.

4.3 RENCONTRE JEUNES-PARTENAIRES

Une rencontre à caractère informel a permis à tous et chacun d'échanger et de s'engager à faire le dépôt de leurs propositions d'action à la mi-mars.

4.4 DEPOT DES PROPOSITIONS

Un cahier préliminaire de propositions fut donc déposé à la mi-mars et distribué à chacun des comités de travail.

Un délai de sept (7) jours permettait aux différents partenaires de prendre connaissance des propositions déposés.

Le cahier final qui fut l'objet des négociations lors du Symposium regroupait quarte-vingt-quatorze (94) propositions. Un volet contenant des recommandations au gouvernement du Québec fut inclus dans le cahier final.

5. RIMOUSKI, LES 2 ET 3 AVRIL 1985

5.1 OUVERTURE

5.2 SESSION I
Les jeunes et le milieu municipal

5.3 SESSION II
Les jeunes et le milieu scolaire

5.4 SESSION III
Les jeunes et le milieu syndical

5.5 SESSION IV
Les jeunes et le milieu patronal

5.6 SESSION V
Les jeunes et tous les partenaires

5.7 Liste des participants

5.8 Revue de presse

5.1 OUVERTURE

A. MOT DE BIENVENUE

B. ALLOCUTION DE MONSIEUR GUY CHAREST

C. PRESENTATION DES PARTENAIRES

A. MOT DE BIENVENUE

Le mardi 2 avril à 9 heures, Pierre Rousseau, porte-parole des jeunes, souhaite la bienvenue à tous. Il déclare le Symposium de Rimouski sur les jeunes et l'emploi ouvert.

B. ALLOCUTION DE GUY CHAREST

Monsieur Guy Charest, responsable régional du Secrétariat à la jeunesse, affirme que notre présence au Symposium indique que nous avons tous une préoccupation commune. L'amélioration de la situation difficile dans laquelle risque de se retrouver un nombre de plus en plus grand de jeunes: se faire une place dans un monde de travail restreint qui a besoin que nous changeons le mode d'emploi.

Les onze (11) Symposiums locaux se veulent l'occasion de jeter des bases d'un dialogue qui se doit de déboucher sur des actions concrètes à travers tout le Québec, que permettront à notre société de bénificier du potenciel créateur et de l'énergie des jeunes. Et cela, en leur donnant la place pour qu'il puisse l'exploiter et être valorisé par leur participation au développement de leur communauté.

Le Symposium de Rimouski est un maillon de la chaîne et un tout en soi. C'est-à-dire que le Symposium de Rimouski sera à la région ce que les onze (11) Symposiums seront pour le Québec.

Dès le départ, la prise en charge du Symposium par le milieu rimouskois a été exceptionnellement remarquable. Le travail du comité consultatif et du comité organisateur a permis aux cinq (5) groupes de partenaires de déposer plus de quatre-vingt-dix (90) propositions et recommandations qui ont pour but l'amélioration à plus ou moins court terme de l'accessibilité du marché du travail pour tous les jeunes.

Au nom de tous les jeunes, Monsieur Guy Charest, remercie les gens de Rimouski pour leur implication.

C. PRESENTATION DES PARTENAIRES

Monsieur Martin Bérubé, animateur au cours des deux (2) jours, présente son assistante, madame Vaillancourt, qui sera la secrétaire de l'assemblée et il invite les représentants des différents milieux à exprimer leurs attentes.

La municipalité

Le conseil municipal de la Ville de Rimouski attend du Symposium, tout d'abord, de connaître et d'échanger sur les idées et les projets des jeunes. Et il espère aussi d'un suivi du Symposium en souhaitant une implication continue de la part de tous et non une implication ponctuelle.

Le milieu scolaire

Les différents milieux scolaires viennent chercher les attentes des jeunes afin de les mettre en application dans la mesure de leurs capacités et des objectifs qu'ils poursuivent.

Le milieu patronal

Le milieu patronal local attend du Symposium qu'il ne soit pas la fin mais plutôt le commencement d'un processus visant un nouveau mode d'emploi qui aura des répercussions à court, moyen et long terme. De plus, il espère que les jeunes sensibilisés poursuivront leurs efforts collectifs dans des démarches individuelles où ils seront mettre à profit ce qu'ils auront attendu et appris pendant le Symposium.

Le milieu syndical

Le milieu syndical fait un exposé sur la situation des jeunes du Québec. Les syndicats croient que celui qui a le plus de pouvoir pour changer le mode d'emploi est le gouvernement. Malgré son absence, c'est la raison pour laquelle ils en ont fait leur principal interlocuteur. Le milieu syndical souhaite aux jeunes un bon Symposium et que cette expérience nous entraîne tous et toutes à poursuivre la recherche de meilleures solutions pour améliorer la condition de vie des plus démunis.

Les jeunes

Les jeunes espèrent que le Symposium soit un lieu d'échange sympathique avec tous les partenaires, que le Symposium sensibilise l'ensemble de la population à la problématique de l'emploi chez les jeunes de Rimouski, que le Symposium soit le début d'un processus de coopération qui incite les partenaires à rechercher les solutions concrètes, que ce processus de coopération se concrétise dans une formule de suivi du Symposium où tous les partenaires seront impliqués, que le Symposium débouche sur des actions concrètes qui amélioreront véritablement l'accès des jeunes sur le marché du travail. Enfin, ils espèrent que tous les jeunes de Rimouski réaliseront qu'ils ont leur place dans la vie socio-économique et qu'ils prendront cette place qui leur revient.

Monsieur Martin Bérubé, animateur du Symposium, donne les informations sur les procédures, notamment en ce qui concerne la lecture des propositions, le temps alloué à chaque intervention, la réglementation du droit de parole, l'horaire, ainsi que sur son rôle de président.

5.2 SESSION I

LES JEUNES ET LE MILIEU MUNICPAL

A. VOLET : ORGANISATION

B. VOLET : SERVICES

C. VOLET : PROJETS

D. RECOMMANDATIONS

E. BILAN DE LA NEGOCIATION

5.2 SESSION I

LES JEUNES ET LE MILIEU MUNICIPAL

Le 2 avril p.m.

Les participants:

Les jeunes : Sylvie Guimond
Lise Lepage
Lise Beaulieu
Brigitte Isabel
Claude Léger
René Proulx

La municipalité : Mme Mabel Drouin
M. Ferdinand Leclerc

A. VOLET : ORGANISATION

PROPOSITION DES JEUNES

1. Discrimination positive

Nous proposons que la municpalité adopte une politique de discrimination positive à l'embauche des jeunes de la région lors de l'exécution de ses différents projets.

Exemple: Centre culturel, aménagement du Centre-Ville

Négociation

La municipalité se montre très ouverte à l'embauche des jeunes, elle révèle des statistiques concernant l'âge de ses derniers employés. Par ailleurs, la municipalité fait remarquer qu'il n'y a pas de critère officiel de discrimination positive envers les jeunes. De plus, elle explique les contraintes au niveau de la charte des droits de l'homme ainsi que les limites et le pouvoir des conventions collectives.

Les jeunes demandent des éclaircissements sur l'affichage des postes ouverts à la municipalité. De plus, ils soulignent la difficulté pour un jeune d'accéder à un emploi et même à cela à une entrevue, lorsqu'il n'a pas le nombre d'années d'expérience exigé.

Résultat

La proposition est adoptée. La municipalité s'engage à identifier certains moyens pour tenter de favoriser l'application concrète de cette discrimination et tenant compte des droits de l'homme et des ententes syndicales.

PROPOSITION DE LA VILLE DE RIMOUSKI

2. Politique de travail à temps partagé

La Ville de Rimouski analysera la possibilité de mettre sur pied une politique de travail à temps partagé selon les services, les besoins et les conditions découlant de cette hypothèse.

Négociation

Les jeunes aimeraient connaître les modalité de réalisation ainsi que la possibilité pour eux d'avoir accès à cette information.

La municipalité mentionne qu'il s'agit d'entente syndicale prise avec leurs employés et elle informe que les convertions collectives sont accessibles au public.

Résultat

La proposition est adoptée.

PROPOSITION DE LA VILLE DE RIMOUSKI

3. Favoriser l'accès de jeunes aux emplois municipaux

La Ville de Rimouski, dans ses projets d'embauche, continera de favoriser, autant que possible, l'accès des jeunes aux emplois municipaux.

Négociation

Cette proposition se retrouve négociée avec la proposition de discrimination positive provenant des jeunes.

PROPOSITION DE LA VILLE DE RIMOUSKI

4. Programmes gouvernementaux favorisant l'accès des jeunes à l'emploi

Dans ces conditions la Ville adhérera, dans la mesure du possible, aux programmes gouvernementaux favorisant l'accès de jeunes à l'emploi.

Résultat

La proposition est adoptée telle quelle.

PROPOSITION DE LA VILLE DE RIMOUSKI

5. Services des jeunes professionnels

La Ville de Rimouski analysera la possibilité de recourir aux services de jeunes professionnels à leurs débuts dans leurs profession respective.

Négociation

Les jeunes demandent un éclaircissement de l'expression "analysera la possibilité".

La Ville de Rimouski, présentement, applique cette proposition chez les professionnels. Lorsqu'on parle "d'analyser la possibilité", il ne faut pas se le cacher, il y a des domaines où c'est plus délicat parce qu'on demande de l'expérience ou encore les exigences d'une convention collective.

Résultat

La proposition est adoptée avec la modification suivantes:

La Ville de Rimouski recourra aux services de jeunes professionnels même s'ils sont à leurs début dans leur profession respective.

B. VOLET : SERVICES

PROPOSITION DE LA VILLE DE RIMOUSKI

6. Appuyer des initiatives de services aux citoyens

La Ville de Rimouski pourrait favoriser et appuyer certaines initiatives s'inscrivant dans le cadre des services à donner aux citoyens.

Négociation

Les jeunes veulent changer la formulation de la proposition, à la place de "pourrait favoriser et appuyer" ils suggèrent d'inscrire "favorisera et appuiera".

La municipalité explique qu'ils sont neuf (9) au conseil municipal et le consensus n'est pas toujours facile.

Résultat

La proposition est adoptée intégralement

PROPOSITION DES JEUNES

7. Relance - loisirs

Nous proposons qu'une animation structurée, adéquate et adaptée aux besoins des adolescents soit assurée dans les différents quartiers et parcs municipaux.

Négociation

La municipalité constate qu'effectivement il y a un manque d'activités pour ce groupe d'âge, pas en ce qui concerne les activités de loisirs mais surtout pour les activités de détente.

Les jeunes demandent de qu'elle façon sont gérée les corporations de quartiers et également si les jeunes y sont représentés.

La Ville de Rimouski est prête à subventionner les corporations de quartiers, s'ils en font la demande. Elle tient à mentionner que l'expression "animation structurée" lui déplaît parce que selon eux les jeunes demandent de l'animation libre.

Résultat

La proposition est adoptée avec la modification suivante:

Nous proposons qu'une animation organisée, adéquate et adaptée aux besoins des adolescents soit assurée dans les différentes corporations de quartiers.

PROPOSITION DES JEUNES

8. Cinéma itinérant

Nous proposons que le Service des loisirs de la municipalité organise des projections de films, documentaires culturels ou autres, dans les différents parcs et quartiers de la ville.

Négociation

La Ville de Rimouski considère que c'est un genre de projet de jeunes qui peut être présenté à la municipalité.

Résultat

La proposition est adoptée avec la modification suivante:

Nous proposons que le Service de loisirs de la municipalité accepte un programme initié par les jeunes pour des projections de films, documentaires culturels ou autres, dans les différents parcs et quartiers de la ville.

PROPOSITION DES JEUNES

9. Transport en commun

Nous proposons que la municipalité s'engage à subventionner une entreprise privée qui aurait pour mandat la mise sur pied d'un système de transport en commun adéquat.

Négociation

La Ville de Rimouski informe qu'il y a présentement un comité de formé pour travailler avec les transporteurs et les représentants de quartiers sur un projet de transport adapté pour la Ville de Rimouski. De plus, en janvier dernier, on nous a annoncé des projets de subvention dans ce domaine.

Les jeunes mentionnent que pour eux le transport en commun est un dossier prioritaire.

Résultat

La proposition est adoptée. Au niveau des modalités, il serait à noter que le dossier est prioritaire pour les jeunes et pour la ville, qu'un comité municipal est déjà formé et qu'il aura sa première rencontre en avril 1985 et lors de la consultation publique, les jeunes seront invités à faire valoir leurs besoins.

PROPOSITION DES JEUNES

10. Site d'interprétation de la nature

Nous proposons qu'un jeune qualifié soit engagé à temps plein, pour:

- Fabriquer et installer des panneaux éducateurs tout le long du parcours;
- Organiser des visites guidées et répondre aux questions des visiteurs;
- Promouvoir le site auprès de la population.

Négociation

La Ville de Rimouski est prête à recevoir un projet de jeune à cet effet.

Résultat

La proposition est adoptée avec la modification suivante:

Nous proposons qu'un ou plusieurs jeunes qualifiés soient engagés pour:

- Fabriquer et installer des panneaux éducateurs tout le long du parcours;
- Organiser des visites guidées et répondre aux questions des visiteurs;
- Promouvoir le site auprès de la population.

C. VOLET : PROJETS

PROPOSITION DES JEUNES

11. Embellissons notre ville

Nous proposons que dans le cadre du concours "maisons fleuries" soit inséré un nouveau volet "Jeunesse". Des jeunes initiateurs de projets qui visent à embellir et/ou à agrémenter les sites publics de la ville pourraient s'y inscrire. Les projets retenus seraient financé par la municipalité.

Négociation

La ville affirme qu'il y a déjà un volet jeunesse à l'intérieur du comité d'embellissement au niveau municipal.

Les jeunes suggèrent à la municipalité de promouvoir davantage ce volet jeunesse.

Résultat

La proposition est adoptée.

PROPOSITION DES JEUNES

12. Récupération sélective des déchets domestiques

Nous proposons que la municipalité démarre un projet de récupération sélective des déchets domestiques; qu'elle initie les jeunes à la gestion et à l'organisation d'une telle entreprise (en s'associant si nécessaire au milieu scolaire). Le volet formation de cette entreprise est important. Chacun des jeunes travailleurs devrait pouvoir explorer les différents secteurs de l'entreprise (administration, comptabilité, secrétariat, récupération, vente, publicité, etc.).

Négociation

La municipalité n'a pas l'intention de monter un tel projet, cependant elle est prête à appuyer un groupe

de jeunes pour monter le projet. Et il y aurait moyen de faire quelque chose lorsque la municipalité renégociera avec l'entreprise responsable de la cueillette des ordures.

Les jeunes discutent de la rentabilité à long terme de ce projet.

Résultat

La proposition est adoptée avec la modification suivante:

Nous proposons que la municipalité appuie un projet de récupération sélective des déchets domestiques; qu'elle initie les jeunes à la gestion et à l'organisation d'une telle entreprise (en s'associant si nécessaire au milieu scolaire). Le volet formation de cette entreprise est important. Chacun des jeunes travailleurs devrait pouvoir explorer les secteurs de l'entreprise (administration, comptabilité, secrétariat, récupération, vente, publicité, etc.).

D. RECOMMANDATIONS

Recommandation au milieu municipal

A la suite de la décision du conseil municipal d'interdire les arcades aux moins de dix-huit (18) ans nous demandons à la municipalité de Rimouski la réouverture de ce dossier.

Les jeunes ont une solution en main, ils remettent aux conseillers municipaux un projet de jeunes intitulé: "CAFARD".

Constations de la Ville de Rimouski

La Ville de Rimouski tient à constater publiquement l'absence des représentants des différents paliers gouvernementaux à ce Symposium compte tenu que:

- Ce sont eux qui possèdent le pouvoir législatif qui permettrait de favoriser les jeunes;

- Ils sont les principaux employeurs éventuels pour ces jeunes;

- Ils possèdent les ressources financières et professionnelles pour la mise sur pied et l'adaptation au vécu, des programmes offerts.

E. BILAN DE LA NEGOCIATION

Les jeunes remercient le milieu municipal pour leur ouverture d'esprit à l'égard des jeunes.

La Conseillère municipale rend la pareille en remerciant les jeunes ainsi que tous les gens qui ont travaillé à ce Symposium.

5.3 SESSION II

LES JEUNES ET LE MILIEU SCOLAIRE

A. VOLET : FORMATION

B. VOLET : INFORMATION

C. VOLET : STAGES

D. VOLET : ORGANISATION

E. BILAN DE LA NEGOCIATION

5.3 SESSION II

LES JEUNES ET LE MILIEU SCOLAIRE

Le 2 avril a.m.

Les participants:

Les jeunes : Sylvain Guimond
Nicole Plante
Brigitte Isabel
Lise Beaulieu
Pierre Rousseau

La municipalité : M. Jacques Jean
M. Pierre Bélanger
M. Charles Edouward Jean

A. VOLET : FORMATION

PROPOSITION DES JEUNES

1. Cours de français

Nous proposons que le Cégep et la Commission scolaire sensibilisent les jeunes de Rimouski sur l'importance de savoir écrire le français et les informent davantage sur les cours offerts dans leurs établissements.

Nous proposons que le Cégep et la Commission scolaire enclenchent les démarches nécessaires pour que les programmes de français écrit soient non seulement évalués mais repensés et reformulés pour qu'ils soient en adéquation avec les besoins des jeunes.

Négociation

La Commission scolaire est d'accord en principe sur la proposition et sur les modalités de réalisation.

Concernant l'évaluation des programmes, qui est en cours présentement, elle s'engage à y participer. Toutefois, la Commission scolaire souligne qu'elle n'est pas maître-d'oeuvre de l'évaluation des programmes. Cela relève du Ministère de l'éducation.

Le Cégep est d'accord avec la proposition, seulement il fait la remarque que les modalités de réalisation seront à revoir. De plus, le Cégep annonce qu'un nouveau programme de français sera mis en application à compter de septembre 1985.

Les jeunes mentionnent d'étude du Ministre Gendron en précisant l'importance d'agir immédiatement à l'amélioration du français écrit.

Résultat

La proposition est adoptée avec consensus sur la première partie et une ouverture d'esprit sur les modalités de réalisation.

Complément à la proposition

Le Cégep accepte d'élaborer et d'organiser divers types d'activités, en plus de celles qui existent déjà, tels que des ateliers, auto-tutorat, cours spéciaux, etc. Le Collège est prêt aussi à envisager l'engagement de jeunes diplômé(e)s en lettres pour la réalisation de tels projets.

Pour sa part le Service de l'éducation permanente intensifiera sa publicité pour les cours de français correctif offerts à la population en général.

Modalités

Le Cégep suggère que le milieu patronal et les jeunes fassent connaître et publicisent leurs attentes et leurs besoins en cette matière.

Le milieu scolaire, attentif à l'expression de ces besoins, ajustera par la suite ses activités et pourrait en tenir compte dans son évaluation des cours de français normalement donnés au Collège.

PROPOSITION DES JEUNES

2. Initiation aux relations d'affaires

Nous proposons qu'un cours de relations d'affaires soit offert à l'Education des adultes de la Commission scolaire Bas-Saint-Laurent le plus tôt possible.

Négociation

La Commission scolaire est intéressée à mettre en marche les procédures auprès du Ministère de l'éducation pour dispenser ce cours. A cet effet, ce dit cours pourrait être donné en janvier 1986. Cependant, la Commission scolaire semble inquiète du nombre de candidat(e)s intéressé(e)s à suivre le cours, pas seulement pour la première session, mais également pour les sessions subséquentes.

Le Cégep suggère d'intituler ce cours relations avec le public.

Les jeunes envisagent le fait suivant:

Puisque le cours serait élaboré par la table de consultation scolaire-patronale, alors les patrons étant consultés sur le contenu du cours, ils seraient intéressés à ce que leurs employés suivre cette formation.

Résultat

La proposition est adoptée telle quelle.

PROPOSITION DES JEUNES

3. Cours "Entrepreneurship"

Nous proposons que les Services d'éducation des adultes du Cégep et de la Commission scolaire créent un cours d'initiation à l'entrepreneurship.

Négociation

Les jeunes demandent une modification à cette proposition, étant donné qu'une série de cours de gestions se donne déjà, ils aimeraient que l'information sur ces cours soit plus accessible aux jeunes; par exemple, dans le journal du regroupement d'Action-Travail.

En effet, ces cours sont existants au Cégep et l'information y est diffusée. Néanmoins, le Cégep prend bonne note de la demande d'information de la part des jeunes.

Résultat

La proposition telle que modifiée est acceptée.

PROPOSITION DES JEUNES

4. Cours de conduite

Nous proposons que le coût normal des cours de conduite soit réduite de 40% pour les jeunes sans emploi de moins de 30 ans.

Négociation

La Commission scolaire ne peut répondre à cette proposition. Le fait que la Commission scolaire

dispense un cours de conduite dans la région, permet de maintenir les coûts de cours de conduite de la région relativement bas par rapport aux autres régions du Québec.

Résultat

La proposition est refusée.

PROPOSITION DE LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU BAS-SAINT-LAURENT

5. Formation des jeunes 16-24 ans

Il est proposé que la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent implante une démarche éducative comparable à celle utilisée dans le programme "Changeons le mode d'emploi" et l'intégre à la programmation en formation professionnelle.

Négociation

Les jeunes suggèrent un ajout à la démarche éducative. Les étudiants pourraient élaborer des propositions concrètes afin de les remettre et de les négocier à un comité de suivi.

Résultat

La proposition est adoptée avec consensus sur l'ajout mentionné.

PROPOSITION DES JEUNES

6. Cours de rattrapage scolaire

Nous proposons que la Commission scolaire en collaboration avec le Centre Travail-Québec mette à la dis-

position des jeunes le personnel et les locaux nécessaires pour le cours "rattrapage scolaire" et réponde ainsi à 100% de la demande.

Négociation

La Commission scolaire veut tendre vers 100% de la demande, mais elle ne peut pas le garantir pour septembre 1985. Elle explique son problème de financement concernant l'implantation de ce nouveau programme "rattrapage scolaire".

Les jeunes demandent à la Commission scolaire de s'engager dans une démarche auprès du ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu pour aller chercher le financement nécessaire dans le but de répondre à 100% de la demande.

Résultat

La proposition est adoptée, avec consensus sur la démarche proposée qui s'enclenchera dès la demande.

PROPOSITION DU CEGEP DE RIMOUSKI

7. Programme adapté aux étudiants diplômés avec D.E.S. sans emploi et aux étudiants ayant l'équivalent du D.E.S.

Etablir et dispenser un programme adapté:

- Aux étudiants diplômés avec D.E.S. sans emploi
- Aux étudiants ayant l'équivalent du D.E.S.

Dans le but de:

- Renforcer les acquis de l'étudiant
- Améliorer les connaissances et les habiletés de l'étudiant en regard de son entrée sur le marché du travail

- Permettre à l'étudiant d'entrer en contact avec la plupart des spécialisations offertes au Cégep.

Résultat

La proposition est adoptée intégralement.

Complément à la proposition

Le Cégep complète par une autre proposition:

Que les jeunes s'impliquent dans l'organisation de cette attestation (contenu et modalités), sa diffusion, le recrutement des jeunes intéressés et les modalités d'intégration (activités d'accueil, etc.).

Modalité

Des jeunes seraient désignés par le Comité de suivi pour participer à ce travail avec le Cégep.

B. VOLET : INFORMATION

PROPOSITION DE LA COMMISSION SCOLAIRE REGONALE DU BAS-SAINT-LAURENT

8. Vidéopro

Il est proposé que la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent s'engage à réaliser, avec les ressources du milieu, un vidéo de promotion des diverses options professionnelles de la Commission scolaire régionale et à y incorporer les éléments du monde du travail.

L'initiative des choix des options sera prise par l'école.

Négociation

Les jeunes veulent savoir quelles options profes-

sionnelles seront présentes dans ce vidéo et où celui-ci sera diffusé?

La Commission scolaire s'engage à identifier des organismes dans la région pour la diffusion de ce vidéopro. Concernant le contenu du vidéo, il sera élaboré en fonction des besoins des jeunes.

Résultat

La proposition est adoptée avec les précisions apportées.

PROPOSITION DU CEGEP DE RIMOUSKI

9. Informer sur les possibilités offertes par les programmes hors D.E.C.

Véhiculer l'information concernant les programmes 070.00 auprès des polyvalentes de la région concernant:

- Utilisation des fiches d'inscription spécifiques avec différentes voies d'exploration:
  - Sciences et techniques biologiques
  - Sciences et techniques physiques
  - Sciences et techniques humaines
- Accès à une banque de cours adaptés aux 3 voies d'exploration.

Négociation

Le Cégep explique que ce programme en est à sa première année et il profite de l'occasion pour en faire la promotion.

Résultat

La proposition est adoptée par le Cégep en autant que la liste soit fournie et il s'engage à offrir ce service en l'intégrant à ceux déjà existants au Cégep.

Complément à la proposition

Le Cégep accepterait de collaborer avec la Chambre de Commerce, le Conseil économique de Rimouski, Action-Travail Rimouski-Neigette, la Commission de formation professionnelle et tout autre organisme intéressé à la réalisation de cette proposition des jeunes.

Le Cégep accepte de plus d'intégrer cette orientation pratique à ses propositions d'A.E.C. et du hors D.E.C..

PROPOSITION DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

11. Informer sur les possibilités d'emploi et les études supérieures

Informer les étudiants universitaires et les candidats aux études universitaires sur les possibilités d'emploi et d'études supérieures reliés aux divers champs d'étude.

Négociation

L'UQAR précise que cette opération est déjà commencée.

Résultat

La proposition est adoptée intégralement.

PROPOSITION DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

12. Activités dans les modules de l'UQAR

Mettre sur pied des activités de préparation et de formation à la recherche d'emploi pour les étudiants.

Négociation

Ces acticités seront organisées par les modules de l'université en collaboration avec le responsable du Service de placement de l'université.

Résultat

La proposition est adoptée.

C. VOLET : STAGES

PROPOSITION DES JEUNES

13. Stage de formation en restauration et hôtellerie

Nous proposons que les cours offerts en restauration et en hôtellerie incluent un stage d'une durée d'un (1) mois dans une entreprise locale pour permettre aux jeunes de compléter leur formation en accomplissant des tâches "correspondantes" aux cours qu'ils ont suivis.

Négociation

La Commission scolaire informe qu'au professionnel court les jeunes inscrits au cours d'auxiliaire en alimentation ont un stage de deux (2) semaines. Tenant compte de leur jeune âge et de la disponibilité des employés, il serait difficile d'augmenter la durée des stages.

Les jeunes veulent des stages plus long, pour donner l'occasion aux jeunes de se familiariser davantage

avec sa future profession et ils veulent également que la Commission scolaire assure un meilleur suivi auprès des entreprises.

Résultat

La proposition est adoptée. La Commission scolaire s'engage à reviser les modalités des stages offerts au professionnel court en autant que les entreprises collaborent.

PROPOSITION DE L'UQAR

15. Stage d'été, crédité pour les étudiants

Développer la formule des stages d'été pour les étudiants des programmes de premier cycle.

Résultat

La proposition est adoptée intégralement.

PROPOSITION DE L'UQAR

16. Auxiliaire de recherche et d'enseignement

Favoriser une implication accrue des étudiants de l'université dans la réalisation des projets de recherche, de développement et de services à la collectivité des professeurs.

Résultat

La proposition est adoptée intégralement.

D. VOLET : ORGANISATION

17. Animation pédagogique

Nous proposons qu'un poste d'animation pédagogique

soit ouvert dans chaque école primaire et secondaire des Commissions scolaires de la Neigette et du Bas-Saint-Laurent dans le but de soutenir le personnel enseignant dans la réalisation de leurs projets pédagogiques et de permettre aux jeunes diplômés d'appliquer leurs connaissances nouvellement acquises.

Négociation

La Commission scolaire est en accord avec les objectifs de cette proposition; embaucher des jeunes professeurs à temps complet. Cependant elle est en désaccord avec les moyens proposés.

Les jeunes précisent qu'un poste d'animation pédagogique diffère d'un poste d'enseignement.

La Commission scolaire ajoute qu'aucune ressource budgétaire est présentement disponible pour ce genre de poste. Toutefois, il serait possible de voir à la découverte de nouveaux moyens de réalisation.

Résultat

La proposition est acceptée en principe. La Commission scolaire est ouverte à participer à une table de concertation post-symposium.

PROPOSITION DES JEUNES

18. Accessibilité aux cours de formation professionnelle

Nous proposons que les exigences concernant le nombre minimum de participants aux cours de formation et de recyclage offerts par la Commission scolaire (C.F.P.) et l'Education permanente du Cegep soient plus flexibles pour répondre aux besoins des jeunes déjà inscrits et ce surtout dans le domaine des nouvelles technologies.

Négociation

Le Cégep est ouvert à cette proposition, malgré le

fait qu'il n'a pas de pouvoir décisionnel sur ce sujet. Toutefois, il mentionne qu'il y a des perspectives d'ouverture qui se discutent actuellement; où l'on dit que dans les régions périphériques, compte tenu des difficultés de recrutement, l'on va essayer d'abaisser le nombre d'inscription exigé.

Les jeunes constatent que les options professionnelles traditionnelles sont des options qui n'ont plus de perspective d'avenir et que malheureusement elles se donnent encore, tandis que les options s'inscrivant dans le virage technologie ont de la difficulté à s'implanter.

La Commission scolaire suggère que suite au Symposium, on recommande aux différents organismes gouvernementaux concernés, de rendre plus flexible la norme minimale.

Résultat

La proposition est acceptée en principe, avec ouverture sur une recommandation s'adressant aux partenaires gouvernementaux.

Complément à la proposition

Le Cégep informe qu'il existe dans le cadre du programme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes un financement qui ne tient pas compte de la norme minimale de quinze (15) inscriptions. Le Cégep pourrait organiser et dispenser, dans la mesure de ses moyens (équipement, locaux), une formation dans le domaine des nouvelles technologies si la demande lui parvient.

PROPOSITION DES JEUNES

19. Organisation de l'emploi dans l'enseignement

Nous proposons que soit créé dans le cadre des régimes de retraites existants, une formule de retraite progressive ou à temps partiel, permettant d'accéder à une retraite prématurée ou partielle.

Négociation

La Commission scolaire avise qu'elle n'est pas complètement décisionnelle en cette matière.

Résultat

La proposition est acceptée en principe. La Commission scolaire est d'accord à mettre en place des mécanismes en ce sens lors des prochaines conventions collectives.

PROPOSITION DES JEUNES

20. Table de consultation

Nous proposons qu'une table de consultation patronale-scolaire soit formée pour vieller à ce que la formation soit adaptée aux réalités et aux exigences du marché du travail.

Cette proposition est incluse dans la proposition suivante. Elles sont négociées ensemble.

PROPOSITION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU BAS-SAINT-LAURENT

21. Les relations milieu scolaire - milieu de travail

Il est proposé que la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent, avec la collaboration des employeurs, mettre en place et anime un comité de concertation école-travail dont les résultats visés seraient de faire une mise à jour des exigences des professions et métiers, de permettre une connaissance mutuelle des services et ressources du milieu scolaire et du milieu du travail; de proposer des activités visant à faciliter l'employabilité des élèves de la formation professionnelle.

Négociation

Les jeunes avisent que l'objectif qui serait poursuivi à cette table de consultation serait de rendre plus adéquat la formation scolaire aux exigences du marché du travail.

La Commission scolaire est favorable à travailler en concertation avec les autres organismes. En autant que ces derniers soient d'accord avec la première proposition ainsi que les objectifs mentionnés dans celle proposée par la Commission scolaire.

Le Cégep maintient sa position en disant que la table de concertation doit être régionale avant tout.

L'UQAR ne voit pas l'utiliter de participer à cette table régionale parce que c'est une de leur préoccupation de tenir leurs programmes à jour. Ils ont des mécanismes d'évaluation qui permettent d'atteindre les objectifs visés de cette table.

Résultat

La proposition est adoptée. La Commission scolaire s'engage à mettre en place une table de concertation local à l'automne 1985. Le Cégep y participera à l'automne 1988.

E. BILAN DE LA NEGOCIATION

A. Les jeunes

Les jeunes manifestent leur déception vis-à-vis du manque d'implication et du manque d'ouverture d'esprit du milieu scolaire à l'égard des décisions d'importance et des idées nouvelles.

B. Le milieu scolaire

Le milieu scolaire est déçu de voir les jeunes déçus

mais également surpris de cette réaction. Dans la mesure du possible, ils vont essayer de traduire les engagements pris dans des gestes concrets à l'intérieur de leur organisme.

7.4 SESSION III

LES JEUNES ET LE MILIEU SYNDICAL

A. VOLET : ORGANISATION

B. RECOMMANDATIONS

C. BILAN DE LA NEGOCIATION

5.4 SESSION III

LES JEUNES ET LE MILIEU SYNDICAL

Le 3 avril a.m.

Les participants:

Les jeunes	:	Lise Beaulieu René Proulx Brigitte Isabel Carole Gingras Pierre Rousseau
Le milieu syndical:		Mme Solange Castonguay (SERM-CEQ) M. Martin Boucher (CSN) M. Alain Jalbert (FTQ) M. Philippe Etchacopar (Syndicat des professeurs du Cégep)

A. VOLET : ORGANISATION

PROPOSITION DES JEUNES

1. Organisation de l'emploi dans l'enseignement

Nous proposons que soit créé dans le cadre des régimes de retraite existant, une formule de retraite progressive ou à temps partiel, permettant d'accéder à une retraite prématurée ou partielle.

Négociation

La CEQ est d'accord avec la proposition et informe que les discussions sur les régimes de retraite s'effectue au niveau provincial à une table regroupant toutes les centrales syndicales.

Résultat

La proposition est acceptée en principe et la CEQ s'engage à rencontrer la Commission scolaire d'ici

la fin juin 1985.

PROPOSITION DES JEUNES

2. Classification des jeunes travailleurs de la construction

Nous proposons un projet qui permettrait de faire travailler ces jeunes au salaire minimum le temps d'accumuler les heures exigées pour récupérer leur classification.

Négociation

Les jeunes sont préoccupés par la situation des jeunes qui perdent leur carte de compétence.

Résultat

La proposition est refusée par respect des conventions collectives. Toutefois les syndicats sont ouverts à faire des efforts pour trouver des moyens afin que les jeunes ne perdent pas leur classification.

PROPOSITION DES JEUNES

3. Insertion des jeunes dans l'entreprise syndiquée

Nous proposons que les syndicats s'engagent à introduire des jeunes dans l'entreprise en permettant à ceux-ci de recevoir 75% du salaire minimum prévu à la convention collective selon l'emploi et que ce 75% du salaire versé le soit sur une période prédéterminée par les parties concernées.

Négociation

Le milieu syndical (CSN et FTQ) est réceptif à cette proposition, il tient à préciser que cela s'effecturait sans entraîner de mises à pied.

Résultat

La proposition est adoptée avec l'ajout suivant; inscrire à la fin de la proposition "et ce sans mises à pied".

PROPOSITION DE LA SERM

4. Abolition du double-emploi

Nous nous prononçons contre le double-emploi dans l'enseignement et recommendons à nos membres de s'en tenir à leur tâche principale.

Négociation

La SERM explique que cela permettrait aux jeunes de faire les périodes de suppléances qu'il y a dans les écoles et également d'enseigner à l'éducation des adultes.

Les jeunes appuient fortement cette proposition.

Résultat

La proposition est acceptée en principe puisque les jeunes n'en sont pas l'interlocuteur approprié.

PROPOSITION DE LA CSN

5. La création d'entreprise alternative

La création d'un fonds spécial de développement de coopératives de productions, pour les jeunes, géré sur une base régionale.

Négociation

La CSN veut encourager les jeunes à développer des coopératives de production en les aidant par le prêt de service de recherche, d'ingénieur et de groupe conseil.

Résultat

Les jeunes sont d'accord sur le principe de cette proposition.

PROPOSITION DES JEUNES

6. Les heures supplémentaires

Nous proposons que les syndicats réservent aux jeunes les heures supplémentaires normalement proposées aux employés réguliers.

Résultat

La proposition est discutée avec la proposition numéro sept (7). Toutefois, il y a accord de principe sur celle-ci.

PROPOSITION DE LA CSN

7. Abolition du temps supplémentaire

Qu'une législature abolisse l'obligation du temps supplémentaire, et que le temps supplémentaire soit compensé en temps seulement.

Négociation

La CSN s'engage localement à évaluer le nombre d'heures de travail supplémentaire qui est fait dans chacun de leur syndicat pour amener les travailleurs et les travailleuses à accepter l'idée du volontariat au niveau des heures supplémentaires. Faire en sorte que ce soit repris en temps afin de créer de nouveaux emplois.

La FTQ est favorable à l'abolition du temps supplémentaire, lorsqu'il peut être planifié à l'avance. Dans chacun de leur syndicat, il y a négociation sur le temps supplémentaire volontaire.

La CEQ est entièrement d'accord sur cette proposition puisqu'elle rejoint la proposition du double-emploi dans l'enseignement.

Pour le syndicat des enseignant(e)s du Cégep, l'abolition du temps supplémentaire est un problème qui les touche de près, parce qu'il peut être réglé localement.

Résultat

La proposition est acceptée en principe.

PROPOSITION DES JEUNES

8. Temps partagé

Nous proposons que les syndicats élaborent et appliquent une formule de temps partagé en collaboration avec le milieu patronal.

Négociation

Le milieu syndical propose la reformulation suivante:

Nous proposons que les syndicats et les milieux patronaux négocient les aménagements du temps de travail pour créer de nouveaux emplois favorisant des jeunes.

Les jeunes veulent garder la proposition telle quelle et que les centrales syndicales prennent des démarches pour qu'elle soit réalisable au niveau local.

Résultat

Il y a accord de principe sur la proposition avec consensus sur ses modalités de réalisation à négocier avec les différents syndicats.

PROPOSITION DES JEUNES

9. Retraite anticipée

Nous proposons que les syndicats s'associent au patronat pour l'élaboration d'un système de retraite anticipée spécifique à chaque entreprise, cette entente devrait toucher les thèmes suivants:

- Promotion du régime de retraite anticipée et amélioration de celui-ci, ainsi que du processus administratif le régissant.

Négociation

La CEQ mentionne que les régimes de retraite sont des mesures sociales qui se discutent au niveau provincial.

Pour ce qui est de la FTQ, où dans certains cas les conventions collectives se négocient localement, à ce moment là, il est possible de négocier sur les retraites anticipées. De plus la FTQ croit qu'une retraite anticipée s'inscrit dans une politique de plein enploi.

La CSN informe qu'avec certains de leurs syndicats locaux, il y a des démarches d'entrepris avec les employeurs pour l'organisation de pré-retraite, de façon à créer des emplois.

Résultat

La proposition est acceptée en principe.

PROPSOSITION DES JEUNES

10. Mise à pied temporaire

Nous proposons que les syndicats étudient avec les entreprises et les employés la possibilité que dans

le cas d'une mise à pied temporaire ou saisonnière, l'employeur ne soit pas obliger de procéder par ancienneté mais qu'il puisse le faire selon le désir de ses employés.

Négociation

La CSN est d'accord avec la proposition en autant qu'on respecte le principe de l'ancienneté et il suggère une reformulation.

La CEQ précise que dans le monde de l'enseignement, ils ne sont pas concernés par les mises à pied saisonnière, puisque l'emploi est de septembre à juin.

La FTQ informe que cela a déjà été fait dans quelques une de leurs usines.

Les jeunes demandent au milieu syndical de faire la promotion de cette idée.

Décision

La proposition est adoptée avec la reformulation suivante:

Nous proposons que les syndicats étudient avec les entreprises et les employés la possibilité que dans le cas de mise à pied temporaire ou saisonnière que le principe d'ancienneté s'applique surtout sur le choix des travailleurs et travailleuses syndiqué(e)s. Ainsi, les syndicats s'engagent à faire la promotion.

PROPOSITION DES JEUNES

11. Table de concertation

Nous proposons qu'une table de concertation (syndicats-jeunes) soit mise sur pied dans le but de favo-

voriser un dialogue permanent entre ces deux partenaires et d'établir des moyens d'actions face à la problématique exposée dans les motivations.

Negociation

La SERM a dans son plan d'action local un projet concernant l'Année internationale de la jeunesse où cette proposition est inscrite.

La CSN prévoit organiser un colloque pour les jeunes. Cela sera un départ pour contacter des jeunes pour participer à la table de concertation.

La FTQ fait part de son inquiétude vis-à-vis le recrutement des jeunes.

Les jeunes invitent la FTQ à contacter le comité de suivi du Symposium.

Résultat

La proposition est adoptée.

B. RECOMMANDATIONS

Il est à noter que les propositions du milieu syndical s'adressant à un interlocuteur absent soit le milieu gouvernemental, fédéral ou provincial se sont transformées en recommandation.

Recommandation des jeunes

Nous recommandons aux différents représentants syndicaux du milieu rimouskois de faire pression auprès de leur centrale syndicale pour augmenter leur autonomie en fonction des problématiques, des besoins et des volontés locales ou régionales.

Recommandations du conseil central du Bas-Saint-Laurent

- Programme de rénovation et nouvelles constructions du réseau domiciliaire.
- Programme de reboisement forestier.
- Prolongation de la transcanadienne et amélioration du réseau routier actuel.
- Relance de l'industrie de la pêche.
- Que le salaire minimum soit égal pour tous.
- Que le salaire minimum soit indexé rétroactivement aux trois dernières années.
- La diminution de la semaine de travail.
- L'augmentation de congés pour formation.
- L'augmentation et la prolongation de congés parentaux.
- L'augmentation du nombre de semaines de vacances annuelles.
- Une injection massive de fonds publics dans des programmes de préretraite, de façon à ouvrir des emplois pour les jeunes, ce qui permettrait d'économiser les fonds consacrés à l'assurance-chômage, à l'aide sociale et aux programmes d'emploi temporaires.

Recommandations du syndicat de l'enseignements de la région de la Mitis

- Nous recommandons au Ministre de l'éducation de pratiquer une politique d'intégration conséquente, accompagnée des moyens nécessaires à sa réussite, en particulier l'embauche de personnel spécialisé en soutien aux enseignantes et enseignants réguliers.
- Nous recommandons au gouvernement de développer avec les syndicats d'enseignants des formules permettant la prise de retraite progressive et des formules permettant de réduire le temps de présence pour les enseignants en fin de carrière auprès des élèves pour

consacrer ces heures libres à des activités de types pédagogique.

- Nous recommandons de créer une priorité de rappel des suppléants occasionnels pour les fins de l'obtention d'un contrat à temps plein.

- Nous recommandons au président du Conseil du trésor et ministre de l'Education de mettre tout en oeuvre afin que le dossier des ex-religieux sécularisée soit réglé d'une façon satisfaisante, définitive et rapide.

- Nous recommandons que soient maintenus et développés les congés de pré-retraite d'un (1) et de deux (2) ans.

- Nous recommandons l'abaissement de l'âge de la retraite. Que celle-ci soit accessible sur une base volontaire après trente (30) ans de service.

- Nous recommandons que soient développés avec les enseignantes et enseignants des prêts de services dans les milieux collégial, universitaire et même au niveau du ministère de l'Education.

- Nous recommandons que les Commission scolaire accordent les congés dans traitement qui leur sont demandés et que le gouvernement accepte d'introduire dans les conventions collectives la notion de congé sabbatique.

- Nous recommandons le développement de ces années inter-provinces ou inter-pays par le biais des structures d'échanges internationaux déjà existants au Québec et au Canada.

C. BILAN DE LA NEGOCIATION

Les jeunes apprécient l'ouverture d'esprit du milieu syndical et ils souhaitent que les engagements pris se traduisent en actions concrètes.

Les syndicals ont trouvés les propositions des jeunes originales et créatrices d'emplois.

.5 SESSION IV

LES JEUNES ET LE MILIEU PATRONAL

A. VOLET : FORMATION

B. VOLET : STAGES

C. VOLET : INFORMATION

D. VOLET : ORGANISATION

E. VOLET : SUPPORT A L'ENTREPRENEURSHIP

F. RECOMMANDATIONS

G. BILAN DE LA NEGOCIATION

5.5 SESSION IV

LES JEUNES ET LE MILIEU PATRONAL

Le 2 avril p.m.

Les participants:

Les jeunes	:	Pierre Rousseau Nicole Plante Carole Gingras Claude Léger Lise Beaulieu René Proulx
Le milieu patronal	:	M. Rock Amiot M. Aldy Lévesque M. Jean Laperrière M. René Lavoie M. Rodrigue Lemay

A. VOLET : FORMATION

PROPOSITION DES JEUNES

1. Cours de vendeur commercial

Nous proposons que l'Association des marchands en collaboration avec le milieu scolaire procède à la mise sur pied d'un cours de vendeur commercial, et voit à l'organisation d'une banque de noms des jeunes qui ont suivi le cours pour permettre aux commercants d'y recruter leurs nouveaux vendeurs.

Résultat

La proposition n'est pas négociée, vu l'absence de l'interlocuteur.

PROPOSITION DES JEUNES

2. Formation en entreprise

Nous proposons que les entreprises de cinq (5) employés et plus offrent une formation à un (1) ou plusieurs jeunes. Cette formation serait supervisée par un employé compétent et dynamique, à l'intérieur même de l'entreprise. Que ce parrainage soit d'une durée minimale de six (6) mois ou plus si le jeune ou les jeunes satisfont l'employeur.

Négociation

Compte tenu que le milieu patronal présente une proposition à la table multi-sectorielle qui touche une partie de cette proposition; il suggère de les jumeler.

Résultat

La négociation est reportée à la session multi-sectorielle. Et advenant le cas où la proposition du "fonds d'initiative" n'est pas acceptée ou est modifiée, le comité patronal s'engage à revenir sur celle proposée ici.

PROPOSITION DU COMITE PATRONAL

3. Session de formation

Il est proposé que le milieu scolaire organise avec la collaboration et la participation active des représentants du sercice de la gestion des ressources humaines des entreprises de la région, une session de formation axée principalement sur l'aspect pratique des différentes techniques de présentation chez un employeur éventuel.

Négociation

Les jeunes appuient cette proposition. Cependant, ils font la remarque qu'elle s'adresse au milieu scolaire.

Résultat

La proposition est acceptée en principe par les jeunes et reportée à la table multi-sectorielle.

PROPOSITION DE LA CAVE DE BEAUTE POUR VOUS DEUX ENR.

4. Formation

Il est proposé que le milieu scolaire intègre à ses cours réguliers un cours d'ordre général qui traiterait des sujets suivants:

- Curriculum vitae
- Comment recevoir un client
- Savoir bien répondre au téléphone
- Comment se présenter à une entrevue
- Etc.

Négociation

Les jeunes interviennent à l'effet suivant:

- Puisque nous avons proposé un cours répondant aux mêmes objectifs au milieu scolaire, nous sommes d'accord avec cette proposition.

Résultat

La proposition est acceptée en principe.

. VOLET : STAGES

PROPOSITION DES JEUNES

5. Stage de formation en restauration et hôtellerie

Nous proposons que tous les cours offerts en restau-

ration et en hôtellerie incluent un stage d'une durée d'un (1) mois dans une entreprise locale pour permettre aux jeunes de compléter leur formation en accomplissant des tâches correspondantes aux cours qu'ils ont suivis.

Négociation

Le représentant du milieu patronal ne peut répondre à cette proposition. Cependant il est prêt à en faire part, dès le lendemain, aux gens concernés; soit le conseil d'administration de l'association.

A titre d'information, les jeunes mentionnent que cette proposition a été appuyée par le milieu scolaire.

Résultat

Suite à la rencontre avec les gens de l'association, on s'engage à donner une réponse à la table multi-sectorielle.

La proposition est acceptée en principe.

PROPOSITION DES JEUNES

6. Période d'essai rotatif

Nous proposons que les jeunes non qualifiés bénéficient d'une période d'essai rotatif (c'est-à-dire effectuer toutes les tâches de l'emploi) en restauration et en hôtellerie. Cette période d'essai de deux semaines serait rémunérée selon le salaire minimum.

Négociation

L'objectif des jeunes dans cette proposition est de donner une chance aux jeunes non-qualifiés sans expérience de s'intégrer au marché du travail.

Les modalités de réalisation apparaissent difficiles

pour le milieu patronal.

Résultat

Comme à la proposition précédente, une réponse sera donnée à la session multi-sectorielle.

La proposition est acceptée en principe avec consensus sur la modalité de construire une banque de noms. Toutefois, ce ne sont pas tous les emplois qui peuvent être occupés par des gens non-qualifiés.

PROPOSITION D'HYDRO-QUEBEC

7. Emploi saisonnier

Dans le cadre d'un programme spécial d'emploi saisonnier, procéder à l'embauchage pour une période de quatre (4) mois d'une vingtaine (20) de jeunes, permettant à ceux-ci de se familiariser avec les particularités du milieu de travail et d'acquérir une expérience profitable à une future recherche d'emploi.

Négociation

Hydro-Québec ajoute une précision à la proposition: ils embaucheront trente-trois (33) jeunes.

Les jeunes s'informent sur les domaine de ces emplois.

Hydro-Québec souligne que ces emplois s'adressent spécifiquement aux jeunes sur le marché du travail dans des champs aussi diversifiés que le travail de bureau au travail de magazinier.

Résultat

La proposition est adoptée avec la modification à l'endroit du nombre de jeunes embauchés; soit trente-trois (33).

PROPOSITION D'HYDRO-QUEBEC

8. Stages non-rémunérés d'une période de deux (2) mois à une dizaine (10) de jeunes

Offrir à une dizaine (10) de jeunes des stages non-rémunérés d'une période de deux (2) mois, permettant à ceux-ci d'acquérir une bonne connaissance des contraintes et particularités du milieu du travail et une expérience intéressante à présenter lors d'une future recherche d'emploi.

L'entreprise assumerait les frais reliés à la formation et à la direction du travail du stagiaire et fournirait une évaluation à ce dernier, en fin de stage.

Les frais de transport et repas inhérents à un emploi pourrait être issus du "fonds d'aide" proposé par l'un des partenaires patronaux.

Négociation

Les jeunes demandent que les stages soient crédités et/ou rémunérés.

Hydro-Québec est favorable à une entente avec le milieu scolaire pour créditer les stages. Toutefois, Hydro-Québec affirme qu'il s'est engagé à rémunérer trente-trois (33) jeunes et que ces stages vont permettre à d'autres jeunes de connaître le marché du travail. De plus, ces jeunes auront l'avantage d'être connus de l'entreprise.

Résultat

La proposition est adoptée avec consensus sur la discrimination positive à l'égard des stagiaires.

PROPOSITION DE LA CAVE DE BEAUTE POUR VOUS DEUX ENR.

9. Offre de stage (Orthothérapie, kinesithérapeute)

Il est proposé d'offrir un stage pour deux esthéticien-

nes massothérapeutes qui possèdent les spécialités mentionnées. Suite à ce stage, la personne la plus apte à répondre aux critères de sélection se verra offrir un emploi pour l'entreprise La Cave de beauté pour vous deux enr.

Résultat

La proposition est adoptée.

PROPOSITION DU COMITE PATRONAL

10. Travaux communautaires

Compte tenu que le proposeur est absent et que le comité patronal n'endosse pas cette proposition. Cette dernière se voit retirée.

C. VOLET : INFORMATION

PROPOSITION DES JEUNES

11. Orientation pratique

Nous proposons que les professionnels et que les entrepreneurs du milieu rimouskois acceptent de recevoir un jeune pendant une journée de travail pour lui permettre d'observer et d'échanger sur les activités de la profession.

Négociation

Les jeunes précissent que c'est selon la disponibilité de l'employeur et que le comité de suivi du Symposium s'engagera à construire la liste des professionnels et des entrepreneurs.

Le comité patronal suggère que le regroupement Action-Travail remplisse le mandat de construire la liste.

Résultat

La proposition est adoptée avec consensus sur les principes suivants:

- Les jeunes s'engagent à déléguer un organisme pour construire la liste des professionnels et d'entrepreneurs du milieu rimouskois.

- Le milieu patronal s'engage à promouvoir l'idée auprès des autres patrons.

PROPOSITION DES JEUNES

12. Information

Nous proposons que le conseil économique ajoute à son mandat celui d'assurer le lien entre les entreprises et les jeunes en informant ces derniers sur tout ce qui touche l'évolution du milieu industriel local.

Négociation

Le conseil économique de Rimouski a l'intention d'ajouter dans son journal "Econogramme" des informations allant dans ce sens. Et qu'il transmettrait ces informations au journal d'Action-Travail.

Résultat

La proposition est adoptée.

D. VOLET : ORGANISATION

PROPOSITION DES JEUNES

13. Priorité d'emploi pour les jeunes

Nous proposons à toutes les entreprises d'élaborer une politique de discrimination positive à l'embauche des jeunes pour les nouveaux postes créés.

Négociation

Le comité patronal suggère que cette proposition comme le cas de la proposition numéro 2 soit reportée à la session multi-sectorielle à même la proposition du "fond d'initiative".

Résultat

La proposition est reportée.

PROPOSITION D'HYDRO-QUEBEC

14. Embauchage sur une base permanente de sept (7) finissants universitaires

Dans le cadre d'un programme d'entreprise visant à favoriser l'emploi des jeunes sur le marché du travail, procéder à l'embauchage sur une base permanente de sept (7) finissants universitaires.

Résultat

La proposition est adoptée.

PROPOSITION D'A.M.H. LTEE

15. Priorité à l'embauche des jeunes

Il est proposé que notre entreprise priorise, à compétence égale, l'engagement des jeunes pour les postes offerts.

Résultat

La proposition est adoptée.

PROPOSITION DES JEUNES

16. Expérience pertinente

Nous demandons aux employés de réduire le nombre d'années d'expérience exigées dans les offres d'emploi afin de permettre a un plus grand nombre de jeunes de se qualifier comme candidat potentiel à l'emploi offert.

Négociation

Le comité patronal réfère une fois de plus cette proposition à celle du "Fonds d'initiative".

Résultat

La proposition est reportée à la session multi-sectorielle.

PROPOSITION DE GESTION THEBEX

17. Politique sur le processus de sélection du personnel

Résultat

La proposition est adoptée.

PROPOSITION DES JEUNES

18. Insertion des jeunes dans l'entreprise syndiquée

Nous proposons que les employeurs s'engagent à introduire des jeunes dans leurs entreprises en offrant à ceux-ci 75% du salaire minimum prévu à la convention collective, selon l'emploi; que ce 75% du salaire versé le soit sur une période prédéterminée par les parties concernées.

Négociation

Le comité patronal fait le lien avec la proposition qui suit:

- Soit la probation à période variable. De plus, il considère que les modalités de réalisation sont à définir dans chaque entreprise et qu'une proposition comme celle-ci aurait avantage à s'implanter dans les petites entreprises.

Résultat

Il y a accord de principe sur la proposition et le comité patronal verra à la promotion chez les petites entreprises.

PROPOSITION DE GESTION THEBEX

19. Probation à période variable

Faire place dans les conventions collectives à la notion de probation à période variable dans tous les cas d'embauche de diplômés n'ayant pû obtenir d'emploi dans leur spécialisation ou dans un domaine connexe et ce dans les trente-six (36) mois suivant l'obtention d'un diplôme.

Négociation

Les jeunes veulent reportés cette proposition à la session multi-sectorielle puisqu'elle s'adresse au syndicat.

Résultat

La proposition est reportée et elle sera négociée avec le "fonds d'initiative".

PROPOSITION DES JEUNES

20. Mise à pied temporaire ou saisonnière

Nous proposons que les entreprises étudient avec leur syndicat ou avec les employés la possibilité que dans le cas de mise à pied temporaire ou saisonnière, l'employeur ne soit pas obliger de procéder par ancienneté mais qu'il puissse le faire selon le désir de ses employés.

Négociation

Le comité patronal n'a pas d'objection sur le principe et il considère que le bon interlocuteur serait le syndicat. Par contre, il se demande qui fera l'information et la promotion auprès des employés.

Résultat

La proposition est acceptée en principe en autant que les syndicats soient responsables de la promotion auprès des employeurs et des employés.

PROPOSITION DES JEUNES

21. Temps partagé

Nous proposons que les employeurs élaborent et appliquent une formule de temps partagé en collaboration avec le syndicat.

Résultat

La proposition est acceptée en principe, en autant que le milieu syndical manifeste son accord, le milieu patronal est prêt à envisager et à promouvoir les possibilités de réaliser du travail à temps partagé auprès des différents partenaires économiques.

PROPOSITION DU MILIEU PATRONAL

22. Le temps partagé

Nous proposons que les différents partenaires s'engagent à respecter les ententes volontaires et individuelles de travail partagé qui pourraient être déposées devant eux pour approbation.

Négociation

Les jeunes questionnent sur les modalités, c'est-à-dire sur le stage non-rémunéré.

Le milieu patronal répond qu'il s'agit de situation de cas par cas selon la formation initiale de l'individu.

Résultat

Il y a accord de principe sur la proposition pour les petites entreprises.

PROPOSITION DES JEUNES

23. Les heures supplémentaires

Nous proposons que les entreprises réservent aux jeunes les heures supplémentaires normalement proposées aux employés réguliers.

Négociation

D'après le comité patronal, il est difficile d'appliquer cette idée dans la réalité, compte tenu des situations particulières d'urgence, d'imprévu qui nécessitent les heures supplémentaires, des contraintes syndicales ainsi que le désir de certains employés à faire le travail supplémentaire.

Résultat

Accord de principe sur la proposition avec consensus sur la restriction que ce soit une application de cas par cas.

PROPOSITION DU COMITE PATRONAL

24. Temps supplémentaire dans les entreprises

Nous proposons que les employeurs de la région fassent une analyse du travail fait en temps supplémentaire dans leur entreprise et évaluent la possibilité qu'une partie de ce travail soit faite par des jeunes sous forme de stage à la suite de leur apprentissage en milieu scolaire ou sous tout autre forme.

Le comité patronal avise qu'à l'intérieur de leur comité il n'y a pas eu consensus sur cette proposition, il demande de la retier.

La proposition est retirée.

PROPOSITION DES JEUNES

25. La retraite anticipée

Nous proposons que les employeurs s'associent aux syndicats afin d'élaborer un système de retraite anticipée spécifique à chaque entreprise.

Cette entente devrait toucher les thèmes suivants:

- Promotion du régime de retraite anticipée et amélioration de celui-ci ainsi que du processus administratif le régissant.

Résultat

La proposition est adoptée.

PROPOSITION DES JEUNES

26. Deux pour un

Nous proposons lors du remplacement d'un travailleur pour une période prolongée que l'entreprise le remplace par deux (2) jeunes avant la formation requise.

Négociation

Les jeunes expliquent les motivations qui sont en fin de compte les modalités de réalisation.

Le milieu patronal fait part que le remplacement se fait d'abord par un comblement interne qui donne une priorité de promotion aux employés de l'entreprise.

Résultat

La proposition est refusée.

PROPOSITION DU COMITE PATRONAL

27. Remplacement temporaire d'employé(e)s

Résultat

La proposition est retirée.

E. VOLET : SUPPORT A L'ENTREPRENEURSHIP

PROPOSITION DES JEUNES

28. Politique de prêts aux jeunes entrepreneurs

Nous proposons aux institutions financières d'élaborer une politique de prêts aux jeunes entrepreneurs et une politique d'expertise pour évaluer les projets de ceux-ci.

Résultat

Le comité patronal s'engage à transmettre la proposition aux institutions financières.

PROPOSITION DES JEUNES

29. Gala de l'entreprise

Nous proposons à la Chambre de commerce de Rimouski, d'ajouter trois (3) nouveaux prix décernés lors du Gala de l'entreprise à:

- L'entreprise qui a embauché le plus de jeunes pendant l'année (pour une durée minimale de trois (3) mois).
- Jeune(s) entrepreneur(s) de l'année.
- Jeune(s) coopérateur (s) de l'année.

Négociation

La Chambre de commerce est d'accord avec la proposition. Cependant, les modalités de réalisation seront à discutées au conseil d'administration et également avec les membres de la Chambre de commerce de Rimouski.

Résultat

La proposition est adoptée avec consensus sur la réévaluation des modalités de réalisation.

PROPOSITION DU CONSEIL ECONOMIQUE DE RIMOUSKI INC.

30. Soutien aux jeunes entrepreneurs

Il est proposé que le Conseil économique de Rimouski inc. forme un club de jeunes entrepreneur(se)s qui aura comme objectifs:

- De favoriser le rapprochement et les échanges entre les jeunes entrepreneur(se)s;
- De s'offrir des services et des facilités dont ils auront besoin;
- De s'entraider mutuellement dans l'administration et le développement de leurs entreprises.

Résultat

La proposition est retirée.

PROPOSITION DU COMITE PATRONAL

31. Comité consultatif

Résultat

La proposition est retirée.

PROPOSITION DE CONSTRUCTION JRL LTEE

32. Parrainage et soutien à l'entrepreneurship

Le proposeur est prêt avec l'aide de d'autres employeurs ou cadres d'entreprises à aider les jeunes dans la création de nouvelles entreprises en fournissant les ressources humaines pour l'élaboration des projets et en fournissant une aide de départ pour l'administration générale des projets.

Résultat

La proposition est adoptée intégralement.

F. RECOMMANDATIONS

Recommandation des jeunes

Nous demandons à tous les partenaires du milieu patronal de faire connaître aux jeunes, de manière explicite et personnelle, les motifs réels d'un refus à un emploi. Les arguments émis par l'employeur permettront aux jeunes de ne pas répéter les mêmes erreurs et d'en retirer une expérience profitable.

Recommandation du Centre Hospitalier régional de Rimouski

Que le ministère des Affaires sociales fixe aux conventions collectives un plancher d'emploi obligatoire, pour l'embauche de jeunes finissants, dans certains secteurs d'activités propres au milieu hospitalier.

G. BILAN DE LA NÉGOCIATION

Les jeunes avouent que la négociation a été ardue et que les propositions du milieu patronal ont manquées d'innovation.

Le milieu patronal dit que les jeunes ont une richesse de suggestions.

5.6 SESSION V

LES JEUNES ET TOUS LES PARTENAIRES

A. VOLET : PROJETS

B. VOLET : ORGANISATION

C. RECOMMANDATIONS

D. SUIVI DU SYMPOSIUM

E. SYNTHESE OU SYMPOSIUM

F. PLENIERE

G. COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS DES OBSERVATEURS AU SYMPOSIUM

5.6 *SESSION V*

LES JEUNES ET TOUS LES PARTENAIRES

Le 3 avril p.m.

Les participants:

Les jeunes	:	Pierre Rousseau Lise Beaulieu Nicole Plante Brigitte Isabel Claude Léger Carole Gingras Sylvain Guimond
Les partenaires	:	M. Alcide Daigneault M. Ferdinand Leclerc M. Aldy Lévesque Mme Solange Castonguay M. Louis Bourdage M. Pierre Bélanger M. Martin Boucher M. René Lavoie M. Alain Jalbert Mme Mabel Drouin

L'association des restaurateurs, hôtelliers et des propriétaires de bars donnent les réponses aux propositions cinq (5) et six (6) de la session avec le milieu patronal.

A. VOLET : PROJETS

1. Journée jeunesse

Nous proposons la tenue d'un salon d'information organisé par et pour les jeunes avec le support financier et professionnel de quatre (4) partenaires. Des activités culturelles, sociales ou autres pourraient animer les lieux selon le désir des jeunes organisateurs.

Négociation

Le milieu syndical s'engage à amener la proposition à leur conseil d'administration pour prendre décision sur le financement.

Le milieu patronal apporte son accord de principe en autant que l'ensemble des jeunes se concerte pour obtenir un salon unique qui aura pour objectif de changer quelque chose dans le mode d'emploi et non pas à financer des activités sociales et culturelles.

Le milieu municpal s'interroge à l'effet que l'intervenant le plus susceptible de donner de l'information et le financement est le gouvernement qui n'est pas à cette table. Deuxièmement qui s'assure du leadership?

Les jeunes suggèrent que le comité de suivi prenne la responsabilité de cette journée.

Le milieu scolaire propose qu'on précise davantage les objectifs.

Résultat

Tous les partenaires sont d'accord sur le principe de cette proposition avec consensus sur les objectifs et les modalités de réalisation à préciser au comité de suivi.

PROPOSITION DES JEUNES

2. Fonds de développement et de solidarité

Nous proposons que soit créé un fonds de développement et de solidarité, financé par les contributions des salariés, des employeurs, des syndicats, de la municipalité et des milieux scolaires dans le but de créer des emplois pour les jeunes.

Résultat

Les jeunes veulent négocier la proposition du "fonds d'initiative" avant celle-ci.

PROPOSITION DE GESTION THEBEX

3. Fonds d'initiative des 18-30 ans

Permettre à de jeunes diplômés de Rimouski de participer à des stages en milieu de travail dans leur spécialisation et pour lesquels ils auront eux-mêmes défénis les coordonnées et/ou convaincu un employeur de l'à propos et leurs propositions.

Négociation

Les jeunes relèvent des statistiques à l'égard d'un nombre considérable de jeunes qui ne sont pas diplômés au Québec. De plus, ils mentionnent l'absence de représentation jeunesse sur le conseil d'administration proposé.

Le milieu municipal est prêt à s'engager jusqu'à la formation de la corporation. Cependant, il y a trop d'interrogation sur le fonctionnement, les objectifs, le financement, etc., pour le conseil municipal s'engage davantage pour le moment.

Le monde scolaire est prêt à explorer la mise sur pied d'un fonds d'initiative ou d'un fonds de support à l'intégration des jeunes diplômés pour commencer et des jeunes en général par la suite, au marché du travail. Pour le mode de fonctionnement, il suggère qu'on en discute avec le comité de suivi.

Les syndicats s'objectent à cette proposition par respect aux travailleurs, travailleuses qu'ils représentent et aussi par respect des politiques d'emploi pour les jeunes qu'ils ont l'intention de défendre.

Suite à une polémique sur le principe de base, Gestion Thébex retire sa proposition.

Résultat

La proposition est retirée.

L'animateur souligne que les propositions qui avaient été intégrées à la proposition du "fonds d'initiative" à la session III, pourront être reprise et discutée à la fin de la session multi-sectorielle, s'il reste du temps.

RETOUR A LA PROPOSITION 2 DES JEUNES

2. Fonds de développement et de solidarité

Nous proposons que soit créé un fonds de développement et de solidarité, financé par les contributions des salariés, des employeurs, des syndicats, de la municipalité et des milieux scolaires dans le but de créer des emplois pour les jeunes.

Négociation

Le milieu syndical préfère cette proposition à la précédente.

Les jeunes interviennent à l'effet que tous les partenaires sont d'accord sur l'idée de former un fonds. Face à cela, les jeunes proposent qu'un comité soit formé des différents partenaires et des jeunes pour élaborer les modalités et la faisabilité de ce fonds.

Résultat

La proposition est acceptée en principe avec consensus sur la participation de tous les partenaires pour créer un fonds. Les modalités de définition et de fonctionnement sont à définir au comité de suivi.

PROPOSITION DES JEUNES

4. Centre d'emploi pour les jeunes

Nous proposons qu'un tel service soit offert à Rimouski et nous demandons aux partenaires d'exercer des pressions auprès du Centre Travail-Québec et du gouvernement du Québec pour la réalisation de ce service à Rimouski.

Négociation

Les jeunes expliquent que cette proposition est une demande d'appuie pour le projet SEMO du regroupement Action-Travail.

Tous les partenaires appuient cette proposition. Cependant le milieu scolaire fait part d'une certaine réserve concernant le dédoublement des services déjà en place.

Résultat

La proposition est adoptée avec le consensus de tous les partenaires pour appuyer le projet SEMO.

B. VOLET : ORGANISATION

PROPOSITION DES JEUNES

5. Reconnaissance du mandat d'Action-Travail Rimouski-Neigette

Nous proposons que Action-Travail Rimouski-Neigette soit reconnu comme un lieu de mobilisation des jeunes sans emploi, capable d'évaluer et de définir les besoins socio-économiques de ceux-ci.

A cet effet nous demandons:

D'accorder une place privilégiée et égale à Action-Travail Rimouski-Neigette au sein des tables décisionnelles de chacun des partenaires.

De permettre l'engagement de deux (2) personnes ressources supplémentaires pour effectuer le travail d'animation, de support auprès des jeunes sans emploi de Rimouski.

De prendre en considération toutes demandes de support logistique et/ou de prêt d'un local qui pourraient être faites par le regroupement dans un proche avenir.

Résultat

La proposition est acceptée avec les modifications suivantes:

Nous proposons que Action-Travail Rimouski-Neigette soit, au même titre que d'autres organismes reconnus comme un lieu de mobilisation des jeunes sans emploi, capable d'évaluer et de définir les besoins économiques de ceux-ci.

D'accorder une place privilégiée et égale à Action-Travail Rimouski-Neigette au sein de la table du comité de suivi du Symposium.

PROPOSITION DES JEUNES

6. Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski

Nous proposons une reconnaissance du rôle du centre des organismes communautaires et culturels de Rimouski par tous les partenaires.

Nous proposons que chacun des partenaires participe à une table de discussion dans le but d'évaluer les possibilités de collaboration, de soutien ou d'aide de chacun, pour assurer la survie du R.O.C.C..

Négociation

Le monde scolaire continuera à travailler avec le regroupement ou les centres communautaires et culturels de Rimouski.

La municipalité ne veut pas reprendre le cheminement de ce dossier. Cependant, elle est prête à intervenir de façon ponctuelle sur des dossiers; c'est-à-dire des intervenants qui représentent des organismes et non pas des regroupements d'organismes.

Le milieu syndical reconnaît le R.O.C.C. et le centre comme un besoin. De plus, il qualifie la bataille entre le R.O.C.C. et la municipalité de très hautement politique.

La Commission scolaire mentionne qu'elle est déjà dans une collaboration avec le R.O.C.C. par le prêt de service d'un animateur. La Commission scolaire est favorable aux deux (2) propositions et elle souhaite une responsabilité collective.

Pour le milieu patronal, il est impossible de faire un jugement de valeur tant sur le regroupement que sur le lieu physique. Si il y a consensus pour former une table d'évaluation du dossier, possiblement que le milieu des affaires seraient intéressé à y participer.

Les jeunes demandent à la municipalité, s'ils sont prêt à siéger à la table de discussion.

Réponse catégorique du conseil municipal: non.

Compte tenu de la situation actuelle de survie du Centre communautaire et culturel de Rimouski, le milieu syndical propose qu'un comité soit formé d'ici le ler mai.

Résultat

Les gens qui acceptent la table de discussion acceptent également la formation d'un comité tel que proposé par le milieu syndical.

PROPOSITION DE GESTION THEBEX

7. Evaluer les programmes scolaires versus le marché du travail

Réunir périodiquement les intervenants afin d'évaluer la pertinence des programmes scolaires comparativement à la réalité du marché local du travail (tant pour le contenu que relativement aux possibilités éventuelles d'emploi).

Réusltat

La proposition est acceptée avec la possibilité de recevoir d'autres renseignements.

PROPOSITION DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE RIMOUSKI

8. Orientation d'emploi

Nous proposons que les orienteurs des différentes maisons d'enseignement rencontrent une fois par année notre responsable du développement des ressources humaines, dans le but d'orienter les jeunes étudiants de notre région dans un choix de carrière où il y a (ou aura) possibilité d'emploi au C.H.R.R..

Résultat

La proposition est adoptée avec ouverture à ce que les orienteurs du secondaire soient présents à cette rencontre ainsi qu'à la table de concertation des enseignants.

PROPOSITION DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE RIMOUSKI

9. Insertion à l'emploi

Par un programme d'insertion à l'emploi, permettre à des jeunes finissants du niveau collégial de faire un stage pratique au C.H.R.R..

Négociation

D'une part, le Cégep précise que la difficulté rencontrée présentement est le financement du programme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes et d'autre part il dit que c'est une expérience fort pertinente qui pourrait être répendue dans d'autre domaine.

Résultat

La proposition est adoptée.

PROPOSITION DE LA C.S.N. ET DE LA C.E.Q.

10 et 11.

Formation et information

- Que des programmes d'alternance études/travail soient mis sur pied à travers le réseau scolaire secondaire et collégial en coopération avec les entreprises privées et publiques.

- Que ces programmes de formation mènent à des emplois permanents.

- Que l'information sur l'emploi et le travail soit diffusée dans les écoles, les lieux de rassemblement et les groupes communautaires s'adressant aux jeunes.

Résultat

Cette proposition est considérée comme une recommandation, puisque l'interlocuteur mentionné est absent.

PROPOSITION DU COMITE PATRONAL

12. Mécanismes d'intégration temporaire des jeunes diplômés

Il est proposé que, lors du renouvellement des différentes conventions collectives de travail, la partie patronale suggère aux différents partenaires syndicaux de prévoir et d'inclure dans les contrats collectifs de travail, des mécanismes d'intégration temporaire des jeunes diplômés et ce, selon certaines conditions particulières à définir, par exemple: remplacement des parents durant la période de congé annuel.

Négociation

Le milieu syndical est ouvert à toute négociation pour favoriser l'intégration des jeunes au marché du travail.

Résultat

La proposition est adoptée avec l'ouverture à la négociation.

PROPOSITION DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES DU CEGEP DE RIMOUSKI

13. Emploi pour les diplômés Cégep-Université

Nous proposons qu'une évaluation soit faite des ressources utilisées annuellement en temps supplémentaire dans les organismes publics de Rimouski et que des mesures soient prises, pour que, en tenant compte des décrets ou conventions collectives, ces ressources soient affectées à l'embauche.

Résultat

La proposition est adoptée.

PROPOSITION DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES DU CEGEP DE RIMOUSKI

14. Transport en commun intermunicipal dans la région de Rimouski

Nous proposons que la Cité de Rimouski et les municipalités environnantes:

- Mettent sur pied un service de transport en commun inter-municpal (Bic, Pointe-au-Père, Saint-Anaclet, Sainte-Luce, etc.).

- Se donnent une politique sur le transport en commun qui tienne compte prioritairement des besoins de la population particulièrement les jeunes et les personnes agées.

Résultat

La proposition est reconnue à l'intérieur de la proposition du transport en commun négociée avec la municipalité

PROPOSITION DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES DU CEGEP DE RIMOUSKI

15. Les loisirs des jeunes

Nous proposons que les ministères concernés (Affaires sociales . . .) la Cité de Rimouski et les organismes de jeunes de la région se concertent pour évaluer les besoins en loisir des jeunes de la région.

Cette évaluation devra conduire à la mise sur pied d'une politique de loisirs pour jeunes dans la municipalité de Rimouski.

Cette évaluation devra aussi conduire à la création de loisirs pour les jeunes.

Résultat

Cette proposition est considérée comme une recommandation.

PROPOSITION DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES DU CEGEP DE RIMOUSKI

16. Logement étudiant à Rimouski

Nous proposons que la Cité de Rimouski fasse un effort particulier pour faire respecter le code du bâtiment en ce qui concerne la location de logement pour étudiants et se doter d'une politique de logement pour les jeunes en concertation avec les autres intervenants prévus par la loi.

Nous proposons que le MEQ, en collaboration avec les autres intervenants, finance la construction d'une seconde résidence pour étudiants et étudiantes.

Résultat

Cette proposition est considérée comme une recommandation.

Le Cégep apporte des compléments à certaines propositions discutées à la session I.

C. RECOMMANDATIONS

Recommandation d'Hydro-Québec

Participer, avec les partenaires visés, à la mise sur pied et au fonctionnement d'un comité permanent d'analyse des besoins de main-d'oeuvre régionaux, permettant aux maisons d'enseignement d'ajuster leurs programmes aux besoins prévisibles et d'orienter les jeunes en conséquence.

Recommandation des jeunes

Etant donné que la charte des droits et liberté de la personne reconnaît que les personnes handicapées sont d'abord et avant tout des personnes.

Nous recommandons qu'aucune discrimination ne soit faite envers les personnes handicapées qui désirent postuler à un emploi.

D. SUIVI DU SYMPOSIUM

PROPOSITION DES JEUNES

17. Comité de suivi

Nous proposons qu'un "Comité de suivi" du Symposium soit formé de représentants de chacun des secteurs économiques suivants:

- 1 représentant du patronat
- 1 représentant du scolaire
- 1 représentant du syndicat
- 1 représentant du municipal

et de 3 jeunes délégués par Action-Travail.

Négociation

Le milieu scolaire suggère que les associations étudiantes soient représentés.

Les jeunes sont favorables à ce qu'ils soient plus nombreux.

Résultat

La proposition est très bien reçue de tous les partenaires.

Les représentants du comité de suivi sont:

M. Roland Laflamme	Milieu scolaire
Mme Mabel Drouin	Milieu municipal
M. Aldy Lévesque	Milieu patronal
M. Martin Boucher	Milieu syndical C.S.N.
Mme Solange Castonguay	S.E.R.M. - C.E.Q.
M. Alain Jalbert	F.T.Q.
M. Philippe Etchacopar	Syndicat des professeurs du Cégep

Les jeunes nommeront leurs délégués plus tard.

E. SYNTHESE DU SYMPOSIUM

Monsieur Guy Charest, responsable régional du Secrétariat à la jeunesse, évalue l'implication de chaque partenaire.

Le secteur scolaire a démontré une ouverture à la concertation qui doit s'établir avec tous les partenaires socio-économiques pour ajuster la formation au besoin des entreprises et des jeunes en particulier.

Le secteur municipal a démontré un désir de collaborer à l'amélioration de la situation des jeunes sans-emplois et des jeunes en général, d'une façon plus direct, par l'offre d'emplois potentiels. Cependant, cette volonté de mettre en place des actions concrètes devra faire l'objet de pression constante de la part des jeunes.

Le milieu patronal a participer au Symposium avec un désir avoué d'améliorer la situation des jeunes en déposant des propositions concrètes qui nécessitent pour la plupart des consensus de plusieurs partenaires.

Le secteur syndical a démontré une sensibilité particulière à la situation des jeunes sans-emplois. Cependant leur possibilité d'agir localement subit les contraintes nationales qui limitent sans doute une souplesse d'action dont bénéficirait les jeunes.

La rencontre multi-sectorielle a confirmé l'évidence qu'un rapprochement est nécessaire afin que soit mise en place des actions communes.

Les jeunes ont démontré une maturité dans leurs interventions. Il est certain qu'ils en sortent enrichis d'une expérience très intéressante.

En résumé: un engagement de part et d'autre à poursuivre ensemble.

F. PLEINIERE

L'animateur invite les représentants de chaque secteur à faire une évaluation.

M. Martin Boucher,porte-parole syndical, affirme qu'ils ont été impressionnés positivement par la capacité des jeunes à revendiquer et à négocier et qu'ils vont continuer à défendre le plein emploi.

M. Aldy Lévesque du secteur patronal, affirme que certaines propositions patronales ont été retirées par stratégie pour ne pas créer des utopies. Nous avons accepté des propositions qui sont réalistes et réalisables dans la limite actuelle du fonctionnement de nos activités. Il espère que les engagements de différents partenaires puissent se voir traduire dans une réalité rimouskoise par un changement réel du mode d'emploi chez les jeunes. Il termine en remerciant les jeunes de leur travail.

Mme Mabel Drouin, porte-parole de la ville de Rimouski, désire reconnaître le bien fondé et les objectifs du Syposium. Les différentes avenues amenées sont acceptables et réalisables à court, moyen et long terme. Le Symposium a été une prise de conscience global des problèmes que vivent les jeunes mais aussi ces possibilités qui leurs sont offertes et ce dans tous les milieux.

M. Alcide Daigneault du secteur scolaire, mentionne qu'ils ont deux (2) points de vue:

- En tant qu'employeur, il trouve que les moyens apportés pour améliorer l'insertion des jeunes comme employés dans les organismes scolaires sont valables et à négocier.

- En tant que service, le monde scolaire est intéressé à améliorer leur façon de faire, leur pédagogie, leur programme pour répondre davantage aux besoins de formation des jeunes. Il ajoute qu'il faut insiter sur l'entrepreneurship du jeune, en créant des emplois dans la région, en laissant place aux jeunes. Changer le mode d'emploi est une chose, mais élargir l'emploi est une autre chose. Il faudra faire preuve d'innovation pour élargir le plancher de l'emploi dans la région.

Mme Nicole Plante, porte-parole des jeunes, souligne que le Symposium a été pour les jeunes une opportunité de rencontrer les différents intervenants. Elle exprime que malgré certaines idées innovatrices qui ont amenées des frictions, dans l'ensemble ce fut très positif. Il y a un problème; il faut le régler et la bonne volonté de tous a été remarquables. Le Symposium c'est le début d'un processus qui n'est qu'un premier pas vers une solution. Elle termine en remerciant au nom de tous les jeunes; Francine et Sylvie, l'animateur M. Martin Bérubé, tous les partenaires qui ont participé au Symposium ainsi que les observateurs qui nous ont soutenus par leurs applaudissements.

G. COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS DES OBSERVATEURS AU SYMPOSIUM

Durant les deux (2) jours du Symposium, les observateurs pouvaient faire connaître leurs commentaires et propositions au service d'accueil.

Quatre (4) personnes ou organismes ont formulé des commentaires ou propositions sur le Symposium, son déroulement et le contenu des discussions. Certains ont même manifesté le désir de s'impliquer dans le suivi du Symposium.

1. Commentaires

- Bravo pour le travail sérieux de l'équipe des jeunes. L'information préparatoire au Symposium aurait toutefois pu être plus complète, mais il y a eu un bon déblayage de fait.

- Le Symposium peut-être le point de départ de bien des actions. Je déplore cependant le fait que l'on ne permettait pas à la salle de pouvoir intervenir en aucun temps, ainsi que l'absence du gouvernement aux tables.

- Les partenaires participants fonctionnent selon l'ancien mode; très peu de propositions nouvelles et créatives.

- On a associé, à plusieurs reprises, le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (Centre Travail-Québec) comme partenaire pour la réalisation de propositions. Il aurait été souhaitable que nous ayons été représentés à ce Symposium.

2. Propositions

- Une expertise existe au M.M.S.R. en regard de la problématique des jeunes, du marché du travail et des programmes gouvernementaux. Notre présence au Symposium aurait facilité certaines discussions.

  Plusieurs propositions seront réalisées à l'intérieur des programmes que nous administrons (stages en milieu de travail, rattrapage scolaire, temps partagé).

- Dans les années 80, il faut changer les patterns, les pardigmes et l'optique du monde du travail. Je propose que l'on accède enfin à la société des loisirs que l'on nous promet depuis 20 ans.

- Je propose qu'un jeune soit choisi pour assister à chacun des autres Symposiums organisés dans la province et que ses frais de déplacement soient payés.

- Bonne chance pour le suivi! Cela vous prendra beaucoup de souffle!

5.7 LISTE DES PARTICIPANTS

SYMPOSIUM POUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

Rimouski, avril 1985

LISTE DES PARTICIPANTS

MILIEU MUNICIPAL

Ville de Rimouski

- Mabel Drouin	Conseillère municipale
- Ferdinand Leclerc	Conseiller municipal
- André L'Espérance	Directeur du personel
- Luc Boucher	Directeur des loisirs

MILIEU SCOLAIRE

Université du Québec à Rimouski

- Réal Giguère	Régistraire
- Pierre Bélanger	Directeur, Bureau Recherche et développement
- Michel Légaré	Directeur CAMPE
- Josée Valcourt	Responsable du placement étudiant UQAR
- Réjean Martin	Responsable des relations publiques

Cégep de Rimouski

- Geneviève Daigneault	Conseillère pédagogique
- Jacques Jean	Coordonnateur de l'éducation permanente
- Alcide Daigneault	Directeur général
- Roland Laflamme	Aide pédagogique individuel
- Germain Voyer	Directeur du Service pédagogique
- Jacques Paradis	Directeur du Service aux étudiants

Commission scolaire du Bas-Saint-Laurent

- Herman Francoeur	Coordonnateur des Services à l'éducation des adultes
- Charles Edouard Jean	Directeur des Services éducatifs
- Serge-Eric Mercier	Conseiller pédagogique, Education des adultes
- Jean-Roch Côté	Directeur adjoint, Ecole Paul-Hubert
- Murielle Ferland	Directeur adjoint, Ecole Paul-Hubert
- Michel Saint-Pierre	Conseiller pédagogique
- Gisèle Beaulieu-Saint-Pierre	Commissaire

MILIEU SYNDICAL

- Martin Boucher	C.S.N.
- Solange Castonguay	S.E.R.M.
- Alain Jalbert	F.T.Q.
- Philippe Etchacopar	Professeurs du Cégep de Rimouski

MILIEU PATRONAL

- Michel Lévesque	Construction JRL ltée
- Jacques Lizotte	Caisse populaire de Rimouski
- Roland Bérubé	Imprimerie du Golfe
- Roch Lamontagne	Lamontagne auto inc.
- Aldy Lévesque	Transport Théberge
- Gilles Lepage	Mallette, Benoit, Rondeau...
- Rénald Cayouette	Québec Téléphone
- Fernand Roy	MIL Industriel
- Roch Amiot	Conseil économique de Rimouski inc.
- Marcel Castonguay	Chambre de commerce de Rimouski
- Richard Dorion	Conseil économique de Rimouski inc.
- Céline DeChamplain	La Cave de beauté pour vous deux

- Roger Lévesque	Québec Téléphone
- Gilles Lapointe	Assurance Maurice De Champlain
- Serge Boucher	Entreprise Serge Boucher
- François-Marie Proulx	Corporation du Festival d'automne de Rimouski inc.
- Daniel Brisson	Carrefour Rimouski
- René Lavoie	Centre hospitalier régional de Rimouski
- Carol Côté	Carrefour Rimouski
- Jean Laperrière	Hydro-Québec
- Mario Arsenault	Hydro-Québec
- Pierre Brunet	Samson Bélair & associés
- Jean-Marc Tremblay	Solidarité Unique
- Maurice Boucher	Conseil économique de Rimouski inc.
- Rodrigue Lemay	Association des hôteliers restaurateurs de Rimouski
- Réjean Martin	Association des hôteliers restaurateurs de Rimouski

MILIEU COMMUNAUTAIRE

- Marie-Ange Dubé	Action-Travail